

## Avis de convocation

### 123<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le [mercredi 17 février 2021](#) de 13 h à 16 h par conférence web – Zoom

#### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum ;	13 h	-	10 min	
2.	Déclaration d'intérêts ;	13 h 10	Information	5 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	13 h 15	Adoption	5 min	- Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures ;	13 h 20	Information	5 min	-Tableau des suivis
5.	Rapport de la présidente-directrice générale : 5.1 Motion de félicitations – scientifiques de l'année ;	13 h 25	Information	20 min	-Rapport -Annexe
6.	Gestion des risques : 6.1 Bilan semestriel ;	13 h 45	Adoption	30 min	- État de situation -Fiches de risques
7.	Rapport de la présidente du comité d'audit :	14 h 15	Information	10 min	
<b>PAUSE</b>		14 h 25		10 min	
8.	Rapport de la présidente du comité des ressources humaines ;	14 h 35	Information	10 min	-Tableau bord RH
9.	Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique : 9.1 Rapport d'évaluation du conseil d'administration ;	14 h 45	Information	10 min	-État de situation -Rapport d'évaluation
		14 h 55	Adoption	15 min	

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
10.	<b>Ordre du jour de consentement :</b> 10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2020 ; 10.2 Ajout de signataires autorisés – RAMQ ;	15 h 10	Adoption	0 min	- Procès-verbal  État de situation Résolution
11.	<b>Dépôt de documents :</b> 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25K\$ ; 11.2 Comptes rendus des comités du conseil ;	15 h 10	Information	0 min	-État de situation -Annexe  -CRH -CAUDIT -CGE
12.	Prochaine séance ordinaire – 24 mars 2021 par conférence web ;	15 h 10	Information	0 min	
13.	<b>Échanges à huis clos :</b> 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;	15 h 10	Discussion	30 min	
14.	Levée de la séance.	15 h 40	Adoption	0 min	

2021-02-09

APPROUVÉ

**COMPTE RENDU DE LA  
123<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**  
tenue par conférence Web- Zoom, le mercredi 17 février 2021, à 13 h

---

**Présences confirmées :** M. Donald Aubin (13 h15 à 14h)  
M<sup>me</sup> Sonia Bélanger (jusqu'à 14 h 45)  
M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Éric Goyer  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine (à compter de 13 h 35)  
M. Denis Marion  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail (de 13 h 20 à 14 h 45)

**Se sont excusés :** M. Horacio Arruda  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invitées :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien  
M<sup>me</sup> Sophie Gautreau

## 1. ACCUEIL ET VERIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 05.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 février 2021 et en ont pris connaissance. Ils valident les sujets prévus à l'ordre du jour de consentement.

### **RÉSOLUTION 2021-02-17/01**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance du 17 février 2021 est adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 3. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré.

## 4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire générale, les présente brièvement. Concernant le premier élément, soit les sondages de satisfaction des directions de santé publique à l'égard de productions de veille scientifique et de vigie-surveillance de la COVID-19 lors de la première vague, les documents ont été rendus disponibles sur l'extranet du conseil. M<sup>me</sup> Nicole Damestoy fait remarquer l'éventail des dimensions évaluées sous le vocable « satisfaction » et précise que la plupart des éléments d'amélioration formulés ont été mis en application. Pour les autres suivis, aucune question n'a été formulée par les membres.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres ont reçu le rapport de la PDG, et en ont pris connaissance. La présidente-directrice générale relève les faits saillants et répond aux questions des administrateurs :

- La première section présente les différentes rencontres d'arrimage avec le ministère. Plusieurs sont nécessaires afin de maintenir les relations et suivre l'évolution rapide des dossiers. Un rendez-vous avec le ministre s'est ajouté le 3 mars prochain pour présenter la mise à jour du plan stratégique. Cette rencontre permettra également de faire le point sur la contribution de l'Institut à la pandémie ;
- L'Institut est très sollicité pour des productions liées à la COVID-19. Actuellement, il y a une forte pression sur le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) en lien avec le criblage et le séquençage des nouveaux variants ;
- Implication de l'INSPQ dans la poursuite des syndicats devant le Tribunal administratif du travail contre l'ordonnance du directeur national de santé publique visant à interdire le port du masque N95 pour tous les travailleurs de la santé. À cet effet, la semaine dernière, la Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a publié une nouvelle directive sur l'utilisation du masque N95 pour les travailleurs de la santé. Malgré qu'il ait été annoncé que cette directive s'appuyait sur l'avis du Comité sur les infections

nosocomiales du Québec (CINQ), ce n'est pas le cas. L'organisation avait anticipé des enjeux majeurs au niveau médiatique lors de la diffusion de cette nouvelle directive sans que cela ne se soit avéré ;

M. Daniel Aubin se joint à la séance à 13 h 15.

- Des travaux se poursuivent pour anticiper l'évolution de la pandémie, notamment par les travaux de modélisation du chercheur Marc Brisson ;
- Des annonces publiques ont été faites pour l'octroi d'une subvention d'environ 12 M\$ au LSPQ permettant de rehausser la capacité de séquençage ;
- En ce qui concerne les travaux hors COVID-19, deux mémoires ont été déposés, un sur le projet de loi 59 (Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail) et l'autre sur le plan interministériel sur la santé mentale. Deux autres mémoires sont en production : un portant sur la maltraitance des aînés et le second sur la réglementation des piscines résidentielles ;
- Le Centre de toxicologie du Québec (CTQ) a reçu la visite d'audit du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) où très peu de non-conformités ont été relevées. Il s'agit de la 12<sup>e</sup> visite du BNQ au CTQ ;
- Sur le plan financier, l'Institut a reçu la confirmation de la prime de 4 %. Des critères ont été déterminés afin d'allouer cette prime à une partie du personnel ayant été fortement impactée par la COVID-19 ;

M. Yves Salvail se joint à la rencontre à 13 h 20.

- Des compressions financières ont été demandées. Pour l'instant, ces compressions sont de l'ordre de 1 % de nos frais de fonctionnement, mais l'organisation s'attend à un contexte financier plus austère pour les prochaines années ;
- Pour terminer, M<sup>me</sup> Christine Métayer, directrice de la valorisation scientifique et qualité a remis sa démission et quittera ses fonctions le 26 février prochain. Ce départ fait suite à une belle opportunité pour sa carrière professionnelle. L'intérim a été confié à M<sup>me</sup> Julie Dostaler qui occupe déjà le poste de secrétaire générale.

À la suite de la présentation, les questions suivantes sont soulevées :

- Les membres veulent savoir de quelle façon l'INSPQ est interpellé sur la logistique entourant le déploiement de la campagne de vaccination. À cet effet, la PDG précise que la logistique entourant la campagne de la vaccination est sous l'égide du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). L'implication de l'Institut dans la stratégie de vaccination s'accomplit par le biais de sa mission scientifique soit :
  - les avis du Comité d'immunisation du Québec (CIQ) qui émet des avis (ex. les groupes prioritaires, le délai entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> dose, les considérations pour chaque type de vaccin disponible) ;
  - la surveillance de l'évolution de la couverture vaccinale (BIESP), incluant l'évaluation épidémiologique des effets de la vaccination sur l'évolution de l'épidémie (DRBST) ;

- les projets de recherche sur l'efficacité vaccinale (ex. 3 semaines pour une efficacité optimale chez les aînés) ;
- L'équipe de la Direction des technologies de l'information (DTI) est également impliquée puisque nous sommes pilote d'opération pour le Système d'information pour la protection en maladies infectieuses (SI-PMI) où se retrouve le registre de vaccination pour le Québec ; plusieurs travaux d'adaptation au système pour la vaccination COVID ;

Les membres souhaitent connaître les intentions de la PDG quant à la dotation du poste de direction occupé par M<sup>me</sup> Christine Métayer. M<sup>me</sup> Nicole Damestoy précise qu'elle a confié le mandat à M<sup>me</sup> Julie Dostaler de faire cette analyse et de recommander des options au terme de l'intérim. M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines (CRH), précise que cette situation a fait l'objet d'une discussion au CRH en plus de discuter des enjeux que pourrait occasionner cette double charge pour M<sup>me</sup> Julie Dostaler.

Certains membres ont eu connaissance d'un article publié dans les journaux sur un laboratoire qui attend une accréditation du LSPQ pour faire des tests de dépistage et veulent en savoir davantage sur cette situation. Le processus d'émission de permis est encadré par la loi sur les laboratoires et c'est dans ce cadre que le LSPQ agit. M<sup>me</sup> Nicole Damestoy explique l'historique

la situation. Pour l'INSPQ, il est primordial de maintenir les mêmes exigences pour tous les laboratoires dans le processus visant à délivrer les permis, et celui-ci, traité comme les autres, n'y fait pas exception.

M<sup>me</sup> Diane Lafontaine se joint à la rencontre à 13 h 35.

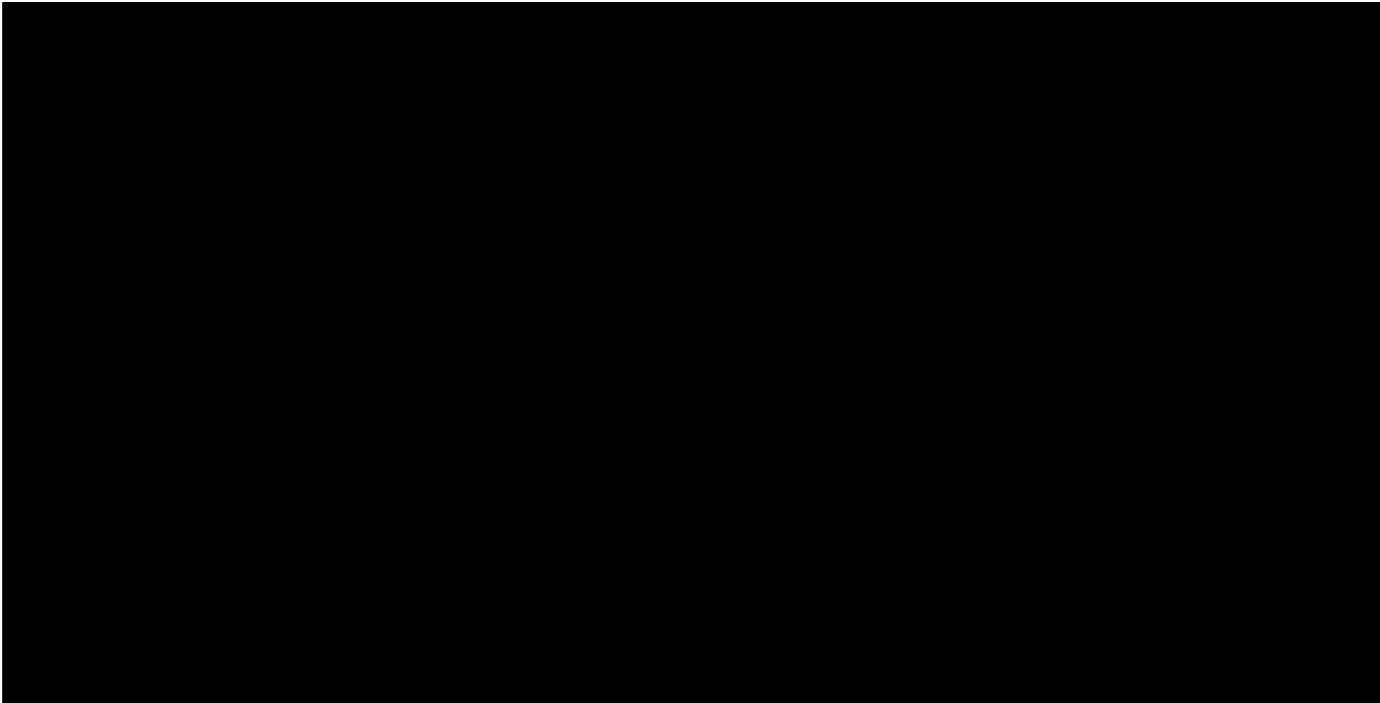
## 6. GESTION DES RISQUES

### 6.1 Bilan semestriel

#### **1<sup>re</sup> partie des échanges portant sur l'imputabilité du conseil d'administration quant à la gestion des risques**

Le président d'assemblée, M. Denis Marion interpelle les administrateurs pour un échange, en ayant en tête la notion d'imputabilité du conseil d'administration à l'égard des principaux risques stratégiques de l'organisation, dans le contexte de la crise sanitaire où le rôle de l'INSPQ est primordial. Le contexte actuel met en lumière des risques importants actuellement à la réalisation de la mission, et dans l'après-crise sur l'existence et la pertinence même de cette mission. Il suggère aux membres d'ajouter un nouveau risque stratégique concernant la gouvernance dans une perspective de préserver l'indépendance scientifique, et souhaiterait que le conseil d'administration puisse prévoir du temps afin de bien cerner cette préoccupation et de définir des mécanismes ou actions à mettre en place.

Les membres accueillent favorablement cet échange et expriment les préoccupations suivantes :



M. Donald Aubin s'excuse et quitte la réunion à 14 h.

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy précise qu'à la suite de la crise, il y aura des réflexions sur les différents modèles de santé publique. Également, l'INSPQ devrait être soumis à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État à compter de l'automne 2021 et dont une des conséquences est de scinder les fonctions de président de conseil d'administration (PCA) et de président-directeur général (PDG). Il y aura la nomination d'un président de conseil. Des réflexions devront donc avoir lieu sur la gouvernance. De plus l'organisation mène des travaux en lien avec certains risques mentionnés, soit les communications stratégiques et la qualité scientifique. Des préoccupations ressortent également sur la gouvernance des comités d'experts. Il y avait une intention avant la crise de se doter d'un conseil scientifique qui viendrait à la fois orienter des aspects scientifiques et réaliser des audits de qualité. Un conseil scientifique qui pourrait mieux outiller le C.A. en lien avec les risques liés à la production scientifique. M<sup>me</sup> Nicole Damestoy aimerait proposer un lac-à-l'épaule (LAÉ) du conseil qui porterait sur la gouvernance dans une perspective de maintenir une indépendance scientifique. Il serait possible, d'ici là, de présenter les travaux portant sur les communications stratégiques et la qualité scientifique dans les prochaines séances du conseil.

**SUIVI**

Les membres sont favorables à cette proposition.

## **2<sup>e</sup> partie des échanges portant sur les fiches de risques**

Les membres ont reçu les fiches de risques. La secrétaire générale en fait la présentation et répond aux questions des administrateurs. La notion de cartographie intégrée des risques qui présente l'ensemble des risques et les liens entre eux est soulevée.

---

**RÉSOLUTION 2021-02-17/02****Bilan semestriel des risques stratégiques**

ATTENDU QUE la loi sur l'administration publique demande aux organisations gouvernementales d'adopter un cadre de gestion axée sur les résultats.

ATTENDU QUE la gestion des risques constitue une fonction qui soutient la gestion axée sur les résultats ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a adopté le 28 mars 2018 une politique de gestion des risques.

ATTENDU QUE le conseil d'administration a adopté le 17 juin 2020 des risques stratégiques pour l'organisation.

Sur proposition de Mme Nathalie Boisvert, appuyée de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, il est résolu de :

ADOPTER le bilan semestriel des risques stratégiques de l'INSPQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. MOTION DE FÉLICITATIONS – SCIENTIFIQUES DE L'ANNÉE**

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy présente la motion de félicitations qui est soumise au conseil et explique que les collaborations de M. Marc Brisson avec l'INSPQ datent de plusieurs années, et sont très actives actuellement puisque M. Brisson dirige une équipe de modélisateurs à l'Université Laval qui produit les projections avec l'INSPQ.

**RÉSOLUTION 2021-02-17/03****Motion de félicitations – scientifiques de l'année**

Attendu la nomination de messieurs Marc Brisson et Mathieu Maheu-Giroux comme Scientifiques de l'année 2020 de Radio-Canada ;

Attendu la contribution de messieurs Marc Brisson et Mathieu Maheu-Giroux dans les travaux de modélisation sur la progression de la pandémie réalisés en partenariat avec l'INSPQ ;

- Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres du conseil adoptent une motion de félicitations à messieurs Marc Brisson et Mathieu Maheu-Giroux pour leur nomination à titre de scientifiques de l'année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT****8.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2020****RÉSOLUTION 2021-02-17/04**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2020 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 8.2 Ajout de signataires autorisés - RAMQ

### RÉSOLUTION 2021-02-17/05

**Nomination de signataires autorisés des demandes de paiement  
pour des services rendus par des médecins et dentistes exerçant à  
l'Institut national de santé publique du Québec**

**ATTENDU QUE** les médecins et dentistes qui œuvrent à l'Institut national de santé publique du Québec sont rémunérés par la Régie de l'Assurance maladie du Québec et utilisent les processus de facturation convenus ;

**ATTENDU** la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q. 1998, chapitre 42), stipule que l'Institut a également pour fonctions d'administrer le Laboratoire de santé publique du Québec ;

**ATTENDU QUE** des médecins et dentistes œuvrent à l'Institut national de santé publique du Québec ;

**ATTENDU QUE** l'Institut national de santé publique du Québec dispose d'un code d'établissement auprès de la RAMQ qui est le 94559 pour l'Institut national de santé publique du Québec et d'un second code d'établissement qui est le 94539 pour le Laboratoire de santé publique du Québec ;

**ATTENDU QUE** l'Institut national de santé publique du Québec, à la demande de la Régie de l'Assurance maladie du Québec, doit nommer des signataires autorisés des demandes de paiement présentées par les médecins et dentistes dans le cadre des activités exercées à l'Institut national de santé publique du Québec.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyé de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, il est résolu :

- D'approuver que l'Institut national de santé publique du Québec autorise M<sup>me</sup> Valérie Émond, directrice scientifique au Bureau d'information et d'études en santé des populations, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'Institut national de santé publique du Québec ;
- D'approuver que l'Institut national de santé publique du Québec autorise M. Michel Roger, directeur médical au Laboratoire de santé publique du Québec, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant au Laboratoire de santé publique du Québec et à l'Institut national de santé publique du Québec.

**Adoptée à l'unanimité**

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger et M. Yves Salvail s'excusent et quittent la réunion à 14 h 45.

## 9. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT

M. Denis Marion accueille M<sup>me</sup> Sophie Gautreau, cheffe de service des ressources financières.

M<sup>me</sup> Céline Plamondon, présidente du comité, fait le rapport du comité d'audit tenu le 4 février 2021. Deux grands dossiers ont été abordés : les technologies de l'information (TI) et le processus de gestion contractuelle.

---

Du côté TI, il y a eu une revue des projets ainsi qu'un suivi des travaux en sécurité de l'information en réponse au risque sur la fuite de données. Il y a aussi eu un suivi sur l'attaque informatique survenue dans le réseau de la santé. Une préoccupation additionnelle de l'organisation dans le contexte du télétravail est de s'assurer que les mises à jour requises sur les appareils utilisés par le personnel puissent être réalisées.

En gestion contractuelle, deux démarches ont été réalisées, soit un audit externe du processus de gestion contractuelle, commandé par l'organisation à l'hiver 2019, ainsi qu'un portrait personnalisé réalisé par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Dans l'audit externe, le processus avait été déclaré fiable et un plan d'action avait été défini afin d'apporter quelques améliorations. Le comité a pris connaissance du suivi de ce plan. Quant au portrait personnalisé du SCT, le résultat global est de 95 %.

Le comité d'audit a aussi pris connaissance des travaux budgétaires pour la prochaine année et a soulevé le fait que le budget est historiquement approuvé après le début de l'année financière, ce qui n'apparaît pas comme étant une bonne pratique de gouvernance. Après discussion avec M. Claude Bernier il a été convenu de présenter pour adoption à la prochaine séance du conseil, un budget global préliminaire qui est toujours réalisé en janvier. Le budget plus détaillé pourra être adopté à la séance ordinaire de mai lorsque de plus amples informations financières seront connues de l'organisation.

Finalement, le comité suit de très près les enjeux financiers anticipés en lien avec la pandémie. L'organisation a comptabilisé les frais liés à la COVID-19 et espère toujours recevoir un remboursement du gouvernement ; il sera possible de retrouver, dans les états financiers de fin d'année, un compte à recevoir.

## **10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

M. Denis Marion accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité, fait le rapport du comité des ressources humaines tenu le 4 février 2021.

Lors de cette réunion, il a été question de soutien aux cadres, et de l'octroi de la prime de 4 %. Le comité a aussi discuté du positionnement de l'INSPQ dans les communications externes et pris connaissance de la mise à jour du risque n° 4 lié au fait de ne pas disposer des expertises en temps opportun. Les membres du CRH ont émis des préoccupations sur l'après-pandémie en termes de ressources humaines. Ils ont aussi discuté de l'importance de la flexibilité dans les mesures de rétention-attracton. Finalement, ils ont aussi regardé le plan de travail où les travaux se poursuivent sur la relève et le volet santé mieux-être de la démarche Entreprise en santé. Un dossier a été mis en veille ; il s'agit du programme d'équité salariale.

Les membres ont reçu les résultats du tableau de bord des indicateurs en ressources humaines. Le taux de roulement a fortement diminué. Le taux d'absentéisme demeure stable, mais il demeure difficile de capter les activités de formation. M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert mentionne l'ouverture de la direction à la réception des commentaires des membres et que la réunion du comité a été très constructive et enrichissante.

## **11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

M<sup>me</sup> Monique Benoit, présidente du comité, fait le rapport du comité de gouvernance et d'éthique tenu le 27 janvier 2021.

Lors de cette réunion, M<sup>me</sup> Nicole Damestoy a présenté son rapport de PDG où elle a notamment informé les membres d'enjeux entourant les indicateurs épidémiologiques vs les indicateurs de gestion que le Ministre utilise. Il a également été question d'enjeu lié à la diffusion d'un avis du comité d'éthique de santé publique (CESP) alors qu'un embargo avait été demandé par le MSSS (fuite médiatique). Le CGE souhaite mener une réflexion pour bien saisir le mandat du CESP et établir le bon niveau d'échange avec le conseil. Les membres ont également pris connaissance et discuté du rapport d'évaluation du C.A.

Un membre demande des clarifications à la PDG sur l'enjeu des données avec le ministère. Cette dernière décrit donc l'enjeu et les démarches ayant été réalisées. Elle précise que l'expertise de l'exploitation des données est essentielle à la mission de l'INSPQ et doit être reconnue.

### **11.1 Rapport d'évaluation du conseil**

M. Donald Aubin se joint à la rencontre à 15 h 35.

Les membres ont reçu le rapport d'évaluation du conseil d'administration. La secrétaire générale présente les trois recommandations pour améliorer le fonctionnement du conseil ainsi que les recommandations liées au processus d'évaluation lui-même. Les membres sont d'accord avec ces recommandations et voient d'un bon œil les suggestions de varier les formats de présentation de l'information afin de tenir compte de la réalité des séances à distance.

## **12. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

### **12.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$**

Les membres ont reçu la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ signés entre le 12 novembre 2020 et le 22 janvier 2021. Ce sujet fut présenté au comité d'audit.

### **12.2 Comptes rendus des comités**

Les membres ont reçu les comptes rendus approuvés des comités.

## **13. PROCHAINE SÉANCE – 24 mars 2021**

## **14. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

Un huis clos est demandé à 15 h 40.

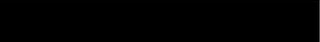
### **14.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec**

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

---

## 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoît, appuyée de M. Denis Chênevert, la séance est levée à 16 h 10.

  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2021-03-17

---

# Avis de convocation

## 124<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le [mercredi 24 mars 2021](#) de 13 h à 16 h par conférence web – Teams

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	10 min	
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 10	Information	5 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 15	Adoption	5 min	- Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures;	13 h 20	Information	5 min	-Tableau des suivis
5.	Rapport de la présidente-directrice générale;	13 h 25	Information	45 min	-Rapport
6.	Formation d'un comité ad hoc du conseil;	14 h 10	Adoption	5 min	
<b>PAUSE</b>		14 h 15		10 min	
7.	Rapport de la présidente du comité d'audit :	14 h 25	Information	5 min	
	7.1 Adoption du budget préliminaire 2021-2011 ;		Adoption	15 min	-État de situation -Résolution
	7.2 Instauration d'un régime d'emprunt – SI-PMI ;		Adoption	15 min	-État de situation -Résolution
8.	Rapport de la présidente du comité des ressources humaines;	15 h	Information	10 min	-Tableau bord RH
9.	Rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique;	15 h 10	Information	10 min	-
10.	Ordre du jour de consentement :	15 h 20	Adoption	0 min	- Procès-verbal
	10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2021;				

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
11.	<b>Dépôt de documents :</b> 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25K\$; 11.2 Comptes rendus des comités du conseil;	15 h 20	Information	0 min	-État de situation -Annexe  -CRH -CGE
12.	Prochaine séance ordinaire – 5 mai 2021 par conférence web;	15 h 20	Information	0 min	
13.	<b>Échanges à huis clos :</b> 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;	15 h 20	Discussion	30 min	
14.	Levée de la séance.	15 h 50	Adoption	0 min	

2021-03-23

**PROCÈS-VERBAL DE LA  
124<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

**tenue à distance par conférence Web – Teams  
le 24 mars 2021, à 13 h**

---

**Présences confirmées :** M. Horacio Arruda  
M. Donald Aubin  
M<sup>me</sup> Sonia Bélanger  
M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Éric Goyer  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine  
M. Denis Marion  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Se sont excusés :** M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien  
M. Claude Bernier

## 1. ACCUEIL ET VERIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 15.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré.

On rappelle aux administrateurs l'importance de compléter la déclaration annuelle des intérêts avant le 31 mars 2021 si ce n'est déjà fait.

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger se joint à la séance à 13 h 17.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 mars 2021 et en ont pris connaissance. Ils valident les sujets prévus à l'ordre du jour de consentement et suggèrent d'ajouter le point 5.1 : Suivi du jugement de la décision du Tribunal administratif du travail (TAT).

### **RÉSOLUTION 2021-03-24/01**

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 mars 2021 est adopté en ajoutant le point 5.1 : Suivi du jugement de la décision du Tribunal administratif du travail (TAT).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire générale, les présente brièvement.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres ont reçu le rapport de la PDG, et en ont pris connaissance. La présidente-directrice générale relève les faits saillants et répond aux questions des administrateurs.

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy informe les membres qu'elle a bien compris l'intérêt du conseil de recevoir une présentation de l'analyse stratégique de l'environnement et des enjeux inhérents, en plus du rapport qui relate les opérations. Cette présentation sera faite verbalement lors des séances du conseil.

En ce qui concerne les grands dossiers en cours, on souligne la présentation hebdomadaire des analyses épidémiologiques :

- L'identification des variants par criblage et séquençage et la vigie quant à leur introduction dans les régions. Plusieurs équipes sont impliquées dans ce projet;

- La production d'un avis du comité d'éthique de santé publique (CESP) sur les passeports immunitaires;
- Le dépôt de deux mémoires dans des consultations publiques : maltraitance des aînés et sécurité des piscines résidentielles.

Sur le plan des arrimages ministériels, on souligne :

- La rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux au début du mois de mars afin de présenter les modifications au plan stratégique 2019-2022. Le ministre souhaite prendre le temps d'étudier les changements et nous invitera à une prochaine discussion à cet égard. La rencontre s'est terminée par un échange sur les préoccupations ministérielles en lien avec la pandémie, en particulier la question de l'accès aux données;
- Des rencontres statutaires hebdomadaires avec M. Marc-Nicolas Kobrynsky, sous-ministre adjoint (SMA) en charge de la donnée pour consolider la collaboration entre les équipes;

La lecture de l'évolution du contexte est partagée. Après une crise, l'étape de l'évaluation est normale et les questionnements sur les bons coups et les améliorations auront lieu. Les remises en question ont déjà débuté, tel qu'en témoignent certains éléments de l'actualité. On voudra participer aux exercices formels de rétroaction et notre contribution à la pandémie. Actuellement, la tournée des directions permet à la fois de faire de la reconnaissance, mais aussi de sonder les équipes sur leurs préoccupations. Nous allons aussi participer aux réflexions menées par le réseau des IRSC (Instituts de recherche en santé du Canada).

Les éléments suivants sont brièvement nommés à propos de la santé publique en général :

- Le cadrage : La pandémie a donné une définition de la santé publique axée sur les maladies infectieuses. Il y a un risque que les déterminants de la santé, les inégalités sociales de santé et les changements climatiques soient évincés des préoccupations;
- La pratique de santé publique : elle aura été ciblée sur l'approche clinique préventive depuis le début de la crise. En amont, le travail des communautés et des environnements favorables n'est pas visible, il y a un coût à la pandémie. Il y aura beaucoup de pression pour rattraper les services curatifs;
- La gouvernance : Les directions de santé publique se sont rapprochées des établissements de santé au niveau régional. Il y aurait une stratégie à faire entre les PDG des CISSS et des CIUSSS, les directions régionales de santé publique (DRSP) et l'INSPQ pour conserver ce rapprochement;
- L'opinion publique : le contexte de la pandémie va donner l'opportunité d'élaborer la définition de la santé publique, et d'autres que nous pourrions le dire. La population connaît la santé publique et pourrait continuer de mettre de l'avant d'autres préoccupations comme celles des changements climatiques, par exemple;
- Les alliés : Le réseau municipal et celui de l'éducation ont travaillé étroitement avec la santé publique. Il y a des alliances à forger.

Plus spécifiquement, c'est le rôle de l'INSPQ dans le système de santé publique qui sera examiné. Dans cette crise, comment notre mission a-t-elle été exercée pour apporter les données scientifiques en soutien à la décision ? Sommes-nous comparables aux autres instituts de santé publique ? Sommes-nous performants et comment peut-on le démontrer ? Quelles sont les leçons apprises et les ajustements à apporter ?

---

Tout cela nous amène à faire une analyse-diagnostic ainsi qu'un plan d'action. Bien qu'il soit difficile de travailler sur le repositionnement en étant encore très impliqué dans la réponse à la pandémie, la présidente-directrice générale suggère que ce contenu puisse faire l'objet du lac-à-l'épaule (LAÉ) du conseil d'administration.

## 5.1 SUIVI DU JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL (TAT)

La PDG informe les membres que le jugement du TAT a été reçu hier et qu'il est défavorable à la position défendue par l'INSPQ. Étant une partie intervenante, l'INSPQ n'a pas de décision à prendre pour aller ou non en appel. Des interventions sont prévues afin d'informer et soutenir les experts du Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ). L'Institut entend également réagir publiquement à la nouvelle par communiqué de presse.

### **RÉSOLUTION 2021-03-24/02**

Sur proposition de M. Éric Goyer, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, les membres souhaitent réitérer leur confiance et leur appui aux experts de l'INSPQ et au comité d'experts sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**SUIVI**

M. Donald Aubin s'excuse et quitte la réunion à 14 h 30.

## 6. FORMATION D'UN COMITÉ AD HOC DU CONSEIL

Le président d'assemblée présente une proposition de résolution pour mettre en place un comité qui aura le mandat de planifier la tenue d'un lac-à-l'épaule qui aurait lieu en juillet prochain.

### **RÉSOLUTION 2021-03-24/03**

ATTENDU QUE des travaux et réflexions sont nécessaires pour définir le positionnement souhaité de l'INSPQ dans l'après-pandémie;

ATTENDU QU'il a été convenu de tenir une séance de travail de type lac-à-l'épaule avec les membres du conseil d'administration à l'été 2021 afin d'alimenter les réflexions de positionnement stratégique de l'INSPQ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est convenu de former un comité ad hoc du conseil composé des membres suivants : M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, M. Denis Marion, M. Yves Salvail et M<sup>me</sup> Diane Lafontaine. Son mandat est d'organiser la tenue d'une séance de travail à l'été prochain alimentant les réflexions de positionnement stratégique de l'INSPQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger s'excuse et quitte la réunion à 14 h 35.

## 7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT

M. Donald Aubin se joint à la réunion à 14 h 47.

Le président d'assemblée, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M<sup>me</sup> Céline Plamondon, présidente du comité d'audit, fait le rapport de la réunion tenue le 11 mars 2021 en présence des auditeurs externes et du vérificateur général afin de présenter le plan d'audit. Elle précise qu'ils s'attarderont aux préoccupations suivantes : les frais généraux liés aux projets et les frais COVID-19. Les travaux se dérouleront à distance. Le comité d'audit a également pris connaissance du budget préliminaire 2021-2022.

### 7.1 BUDGET PRÉLIMINAIRE 2021-2022

Les membres ont reçu deux documents pour soutenir la présentation du budget préliminaire 2021-2022. Cette présentation est nouvelle, un budget d'opération était auparavant adopté annuellement au mois de mai en raison des orientations ministérielles qui sont confirmées plus tardivement. L'adoption d'un budget préliminaire est une bonne pratique. Le budget détaillé sera présenté au mois de mai.

Des discussions ont lieu sur le montage financier de l'INSPQ qui semble s'appuyer sur la base d'un budget historique. La question de capacité d'autosaisine, qui permet de démontrer la création de valeur en abordant des travaux sur des sujets émergents de santé publique, est soulevée. M. Claude Bernier confirme qu'il existe peu de marge de manœuvre pour ce faire. Le montage financier de l'Institut pourrait faire l'objet de discussions lors de la tenue du LAÉ pour réfléchir à la façon d'optimiser l'agilité de l'organisation.

SUIVI LAÉ

#### **RÉSOLUTION 2021-03-24/04** **BUDGET PRÉLIMINAIRE 2021-2022**

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2021-2022;

**ATTENDU QUE** le processus budgétaire prévoit un dépôt du budget final 2021-2022 au conseil d'administration du 5 mai 2021. Le dépôt du budget final en mai permet de tenir compte de l'avancement des projets et des orientations ministérielles;

**ATTENDU QU'** il est préférable pour une saine gestion d'avoir un budget autorisé avant le début de l'exercice 2021-2022;

**ATTENDU QU'** il a été convenu au comité d'audit du 4 février 2021 de déposer un budget préliminaire 2021-2022 avant le début de l'exercice 2021-2022, et ce, en attente du budget final;

**ATTENDU QUE** le budget préliminaire 2021-2022 prévoit l'équilibre budgétaire au niveau des opérations courantes avec des produits de 85,965 M\$ et des charges équivalentes;

**ATTENDU QUE** le budget préliminaire 2021-2022 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 2,500 M\$ réparties comme suit :

	Montant
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,900 M\$
Projets corporatifs et scientifiques	1,600 M\$
<b>Total</b>	<b>2,500 M\$</b>

**ATTENDU QUE** le déficit anticipé est de 2,500 M\$ et est entièrement lié à l'utilisation des excédents affectés.

**ATTENDU QUE** lors de la séance du 11 mars 2021, le comité d'audit a pris connaissance du budget préliminaire 2021-2022.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyé par M<sup>me</sup> Diane Lafontaine, il est résolu :

- **D'ADOPTER** le budget préliminaire 2021-2022 de l'Institut national de santé publique du Québec en attendant le budget final qui sera déposé au conseil d'administration du 5 mai 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 7.2 Instauration d'un régime d'emprunts spécifique – SI-PMI

M. Claude Bernier explique que le projet SI-PMI a été fermé au 31 mars 2020 et officialisé en janvier 2021 par le MSSS. L'entente prévoyait que la marge de crédit à court terme liée à ce projet devait être transformée en emprunt à long terme à la fermeture du projet. L'actif appartient partiellement à l'INSPQ qui est responsable d'assurer son maintien.

Les administrateurs veulent savoir si les coûts d'évolution de ce système sont inclus dans l'emprunt. Lorsqu'il y a des décisions d'évolution, un financement spécifique est associé et n'est pas ajouté à cet emprunt.

### RÉSOLUTION 2021-03-24/05

**CONCERNANT** l'institution d'un régime d'emprunts spécifique par l'Institut national de santé publique du Québec, valide jusqu'au 31 décembre 2021, lui permettant

**d'emprunter à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 14 124 382 \$**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), l'Institut national de santé publique du Québec souhaite instituer un régime d'emprunts spécifique, valide jusqu'au 31 décembre 2021, lui permettant d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 14 124 382 \$, pour financer la fermeture du projet Système d'information en protection des maladies infectieuses SI-PMI (Panorama) (le « Projet »);

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 83 de cette loi, l'Institut national de santé publique du Québec souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts spécifique, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 77.1 de cette loi, le présent régime d'emprunts spécifique doit être autorisé par le ministre de la Santé et des Services sociaux;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyé par M. Donald Aubin, IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts spécifique, valide jusqu'au 31 décembre 2021, permettant à l'Institut national de santé publique du Québec d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, un montant n'excédant pas 14 124 382 \$ pour les fins du Projet;
  2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts effectués.
  3. QUE les emprunts contractés par l'Institut national de santé publique du Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts spécifique comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :
    - a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 432-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
    - b) les emprunts comporteront les modalités et conditions établies à la convention de prêt à long terme à intervenir;
    - c) chacun des emprunts à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par l'Institut national de santé publique du Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
  4. QUE la présidente-directrice générale, le directeur des ressources financières et matérielles et de la coordination administrative ou la secrétaire générale pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de l'Institut national de santé publique du Québec, à conclure en vertu du présent régime tout emprunt auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et
-

les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et les modalités, à signer toute convention de prêt à long terme et tout billet, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tous les actes et à signer tous les documents qu'ils jugeront nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes;

5. QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

## **8. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

M. Denis Marion accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

Les membres ont reçu les résultats du tableau de bord des indicateurs en ressources humaines. M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité, fait le rapport du comité des ressources humaines tenu le 10 mars 2021.

Plusieurs sujets y ont été abordés dont la compensation pour les télétravailleurs et l'embauche de personnes en régions éloignées pour lequel le gouvernement a établi des cibles. La PDG a également avisé le comité qu'elle n'a toujours pas reçu de confirmation concernant la demande d'ajout d'effectifs pour la COVID-19 et qu'elle attend également la confirmation pour la prolongation de l'entente-cadre avec le MSSS.

Concernant le plan de travail du CRH, ils ont regardé les indicateurs du tableau de bord. Le taux de roulement a fortement diminué, le taux d'absentéisme est stable et il y a un enjeu à capter les heures de formation en contexte de télétravail. Le plan d'action Entreprise en santé avance selon les échéanciers. Un sondage santé et mieux-être est en cours et l'analyse est à venir. Le comité a aussi fait le suivi de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs. On y note un léger dépassement lié à la COVID-19, ce qui ne devrait pas être problématique.

Un membre du conseil veut savoir ce que signifie le taux de titularisation qui est légèrement supérieur à 100 %. La PDG indique que nous avons pris un risque de rendre permanent des postes qui sont financés sur des budgets temporaires.

## **9. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

M<sup>me</sup> Monique Benoit, présidente du comité, fait le rapport du comité de gouvernance et d'éthique tenu le 10 mars 2021.

Lors de cette réunion, plusieurs sujets ont été abordés. Le CGE souhaite approfondir le mandat et le fonctionnement du comité d'éthique de santé publique pour mieux cerner le rôle du C.A. à cet effet. Des discussions ont également été tenues sur le fait de tenir un LAÉ en lien avec les risques stratégiques, dont celui de la pérennité de l'organisation et de mettre en place un comité spécial du conseil pour le planifier. Des discussions et des réflexions sont également à venir en lien avec le projet de modernisation de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État pour laquelle l'INSPQ y sera assujettie. Il a aussi été mentionné que nous souhaitons réfléchir à la façon d'aborder les aspects scientifiques lors des séances du C.A. tout en ayant des séances allégées. Le comité a aussi pris connaissance des travaux concernant la mise à jour de la directive sur les conflits d'intérêts auprès du personnel de l'INSPQ. Finalement, les membres ont validé l'ordre du

jour de la séance d'aujourd'hui et discuté de la mise en place de capsules vidéo déposées dans la documentation du conseil pour les rapports de comité.

## 10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

### 10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2021

#### RÉSOLUTION 2021-02-17/05

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert et appuyée de M. Denis Chênevert, le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2021 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

### 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ signés entre le 23 janvier et le 3 mars 2021. Ce sujet fut présenté au comité d'audit.

### 11.2 Comptes rendus des comités

Les membres ont reçu les comptes rendus approuvés des comités.

## 12. PROCHAINE SÉANCE – 5 mai 2021

## 13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 15 h 39.

### 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

## 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 20.

  
Nicole Darnestey  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2021-04-27

  
Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

# Avis de convocation

## 125<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 5 mai 2021** de 13 h à 16 h par conférence web – Teams

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	10 min	
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 10	Information	5 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 15	Adoption	5 min	- Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures;	13 h 20	Information	5 min	-Tableau des suivis
5.	Rapport de la présidente-directrice générale;	13 h 25	Information	30 min	-Rapport
6.	Présentation - Démarche Qualité à portée institutionnelle;	13 h 55	Discussion	60 min.	- État de situation
<b>PAUSE</b>		14 h 55		10 min	
7.	Comité d'audit : 7.1 Adoption du budget détaillé 2021-2022;	15 h 05	Adoption	20 min	-Rapport présidente - État de situation -Rapport -Présentation -Résolution
8.	Comité des ressources humaines;	15 h 25	Information	5 min	- Rapport présidente -Tableau bord RH
9.	Comité de gouvernance et d'éthique : 9.1 Bilan des attentes signifiées 2020-2021 à la PDG; 9.2 Attentes signifiées 2021-2022 à la PDG;	15 h 30	Adoption Discussion	5 min 5 in	-Rapport présidente - Bilan -Attentes signifiées -Attentes signifiées MCE

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
10.	<b>Ordre du jour de consentement :</b> 10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2021; 10.2 Calendrier 2021-2022 du conseil – projet; 10.3 Reconnaissance d'un nouveau comité d'experts;	15 h 40	Adoption	0 min	- Procès-verbal  - Projet calendrier - État de situation
11.	<b>Dépôt de documents :</b> 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Comptes rendus des comités du conseil;	15 h 40	Information	0 min	-État de situation -Annexe  -CRH -CGE -CAUDIT (2)
12.	<b>Prochaine séance ordinaire – 16 juin 2021 par conférence Web;</b>	15 h 40	Information	0 min	
13.	<b>Échanges à huis clos :</b> 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale;	15 h 40	Discussion	20 min	
14.	<b>Levée de la séance.</b>	16 h	Adoption	0 min	

**PROCÈS-VERBAL DE LA  
125<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**  
tenue par conférence Web – TEAMS, le 5 mai 2021, à 13 h

---

**Personnes présentes :** M. Horacio Arruda  
M. Donald Aubin  
M<sup>me</sup> Sonia Bélanger (quittera à 14 h 45)  
M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Denis Marion  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Se sont excusés :** M. Éric Goyer  
M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :** M. Claude Bernier  
D<sup>re</sup> Véronique Déry  
D<sup>r</sup> François Desbiens

## 1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 04. Il souligne le fait qu'il s'agisse de la 125<sup>e</sup> séance du C.A.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mai 2021 et en ont pris connaissance. Ils valident les sujets prévus à l'ordre du jour de consentement.

### **RÉSOLUTION 2021-05-05/01**

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mai 2021 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux. La PDG informe les membres du conseil des suivis en cours.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres ont reçu le rapport de la PDG, et en ont pris connaissance.

La présidente-directrice générale relève les faits saillants suivants :

- Une rencontre de suivi a eu lieu avec le ministre de la Santé et des Services sociaux concernant le plan stratégique. Ce dernier a donné son accord pour les changements apportés à la planification stratégique, mais souhaite obtenir les nombres absolus et les mesures initiales disponibles pour les objectifs visés. Il était également d'accord avec la prolongation du plan stratégique pour une année supplémentaire; des travaux devront être faits à l'automne 2021 à cet effet afin d'identifier de nouvelles cibles pour l'année supplémentaire. Il a également émis deux préoccupations; la première consiste à identifier les enjeux qui pourraient persister relativement à la production de données. Les collaborations étant bien établies avec la Direction générale de la planification stratégique et de la performance du MSSS depuis, nous identifierons plutôt en quoi les données épidémiologiques, issues de l'INSPQ, se distinguent des données de gestion afin de démontrer la valeur ajoutée de l'exploitation scientifique des données. La seconde consiste à voir dans quelle mesure l'INSPQ peut alerter les autorités en cas de menace à la santé.

- Le gouvernement du Québec a décidé d'aller en demande de contrôle judiciaire à la suite de la décision du Tribunal administratif du travail (TAT), ayant eu pour conséquence d'étendre le port du masque N95 en zone tiède pour les travailleurs de la santé. L'INSPQ étant une partie intervenante au dossier, a pris comme position de collaborer avec le gouvernement, mais de ne pas entamer de recours. Plusieurs intervenants ont réagi dans les médias en faveur ou en défaveur de la position actuelle de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

M. Donald Aubin quitte la réunion à 13 h17.

- La semaine dernière avait lieu l'étude des crédits du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Comme chaque année, l'INSPQ prend part à cet événement. Une seule question fut adressée à la PDG à savoir si des travaux étaient en cours ou prévus concernant les effets différenciés du couvre-feu sur les populations vulnérables ou en situation d'itinérance; aucun travail n'est prévu à cet effet.
- Des travaux sont en cours afin de répondre à un mandat provenant de M. Daniel Desharnais, sous-ministre adjoint. Il s'agit d'une présentation conjointe INESSS et INSPQ afin de prévoir la situation épidémiologique à court et à long terme, ce qui permettra aux équipes ministérielles de préparer la sortie de crise et un plan de rétablissement du réseau de la santé et des services sociaux.
- À l'interne, le processus de dotation du poste de chef de service aux ressources financières est en cours. Une candidature interne, en la personne de M<sup>me</sup> Julie Laforest, fut retenue pour le poste de chef d'unité scientifique à la Direction du développement des individus et des communautés.
- Finalement, les travaux reprennent pour le projet de regroupement à L'Hôtel-Dieu de Québec. Du côté de Montréal, des discussions pourraient également reprendre concernant la création d'un pôle de santé publique dans l'Est-de-l'Île. Et des travaux de rénovation sont en cours au sous-sol du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) à la suite d'un dégât d'eau. Ces travaux permettront d'augmenter la capacité du laboratoire pour des besoins de pointe ou d'héberger temporairement des équipes lorsque des travaux de rénovation auront lieu sur les étages.

## 6. PRÉSENTATION – DÉMARCHE QUALITÉ À PORTÉE INSTITUTIONNELLE

Les membres accueillent D<sup>re</sup> Véronique Déry, chef scientifique-Qualité à la Direction de la valorisation scientifique et qualité ainsi que D<sup>r</sup> François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques. Une présentation a été rendue disponible dans la documentation du conseil.

M. Donal Aubin se joint à la rencontre à 13 h 24.

La PDG rappelle aux membres du conseil que la qualité scientifique est identifiée comme étant un risque stratégique de l'organisation. La présentation a pour objectif d'apprécier le travail réalisé par rapport à la gestion de ce risque. Elle rappelle que les préoccupations liées à la qualité datent de 2001 et qu'il s'agit d'un enjeu pour tous les organismes à vocation scientifique. Les travaux visent à harmoniser et à rendre visible le contrôle de qualité appliqué aux différents processus scientifiques.

D<sup>re</sup> Véronique Déry explique que la démarche en cours s'appuie sur une analyse comparative auprès de onze organisations comparables. Cinq dimensions ont été retenues pour réaliser l'étalonnage : 1- la typologie des produits scientifiques, 2- le type de synthèse de connaissances, 3- les guides ou repères méthodologiques institutionnels, 4- la revue par les pairs et 5- l'approbation institutionnelle. L'étalonnage a également permis de dégager des facteurs de succès facilitant l'implantation de normes qualité et de grandes dimensions systémiques de la qualité (l'architecture Qualité).

Plusieurs travaux ont eu lieu depuis les derniers mois. D<sup>re</sup> Déry fait état de ces travaux et de l'évolution quant à l'appréciation comparative à l'égard des cinq dimensions retenues. Pour la prochaine année, on prévoit finaliser un cadre de référence, se doter de repères institutionnels pour formuler des recommandations, poursuivre et développer une offre de formation et d'accompagnement, et identifier de nouvelles cibles pour l'implantation des repères et des normes par les équipes.

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy termine la présentation en sollicitant l'appui des membres du C.A. dans l'affirmation de la qualité comme priorité organisationnelle. Elle propose que le cadre de référence en qualité soit approuvé par le conseil. Elle aimerait également que lorsqu'il sera possible, le conseil d'administration puisse autoriser des fonds excédentaires sur la qualité. Il est également suggéré de faire un suivi semi-annuel du plan d'action.

Le président d'assemblée invite les membres à poser leurs questions de clarification sur la présentation. D<sup>re</sup> Véronique Déry répond aux questions des membres.

Par la suite, le président d'assemblée invite les membres à se prononcer sur leur niveau de satisfaction quant à la présentation, en ce qui a trait au contrôle du risque, et s'ils sont en accord avec la proposition de la PDG sur leur implication.

Les membres témoignent de l'excellence de la présentation et de la clarté des propos. Ils se disent rassurés par la qualité du travail d'étalonnage réalisé. Ils sont d'accord avec les propositions de la PDG sur la contribution du C.A. quant à la démarche qualité. Ils soulignent la gestion du changement intégrée dans cette transformation de la culture organisationnelle. Ils aimeraient également que l'organisation puisse se doter d'un tableau de bord illustrant l'atteinte des résultats visés en matière de qualité et souhaiteraient voir une cartographie du cheminement critique des productions scientifiques pour bien comprendre les étapes clés.

Il est également proposé de rendre disponible aux administrateurs la grille de révision par les pairs et les autres outils développés dont il a été question dans la présentation.

Les membres prennent une pause à 14 h 40.

M. Horacio Arruda et M<sup>me</sup> Sonia Bélanger s'excusent et quittent la réunion à 14 h 40.

## **7. COMITÉ D'AUDIT**

À 14 h 50, M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, se joint à la séance.

---

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, la présentation vidéo du rapport de la présidente du comité, M<sup>me</sup> Céline Plamondon, résumant la dernière réunion du comité, tenue le 22 avril 2021.

### 7.1 Adoption du budget détaillé 2021-2022

Les membres ont reçu quatre documents : un état de situation, une présentation du budget en format diapositives, le budget et le projet de résolution.

M. Claude Bernier précise que le budget détaillé 2021-2022 présente un écart de 3,843 M\$ du budget sommaire présenté à la dernière séance du conseil. Cette augmentation des produits et des charges s'explique principalement par le niveau projeté d'activités dans les projets spéciaux qui est supérieur au budget sommaire. Plus précisément, l'arrivée de projets additionnels en lien avec la COVID-19, notamment le projet de séquençage génomique, explique cette augmentation.

Le budget 2021-2022 est présenté encore une fois cette année dans un contexte d'incertitude en raison de la COVID-19 et du télétravail; des mesures de contrôle des dépenses sont annoncées (0,751 M\$) et le déroulement de certains projets est tributaire des efforts qui devront être consentis à la lutte contre la COVID-19. Le financement des activités en lien avec la pandémie n'est pas encore parfaitement attaché, tant pour celles réalisées que pour celles à venir. Les conventions collectives sont échues, alors les salaires ont été indexés de 2 % pour l'exercice budgétaire, et ce, selon les paramètres gouvernementaux.

M<sup>me</sup> Diane Lafontaine s'excuse et quitte la réunion à 15 h.

Le budget présenté est équilibré. Les produits sont en hausse de 4 % comparativement à l'an dernier. Ils se répartissent entre les activités régulières 44,7 % (45,7 % en 2020-2021) et les projets spéciaux 55,3 % (54,3 % en 2020-2021). Les charges relatives à l'utilisation des excédents affectés se composent principalement des dépenses en relation avec les projets scientifiques et l'amortissement des immobilisations financées par les excédents. Comme chaque année, les principales dépenses sont pour les ressources humaines.

Au courant de l'exercice, il faudra porter une attention particulière à la préparation du budget 2022-2023. Les disponibilités organisationnelles des activités régulières ont été utilisées pour les compressions 2021-2022 et elles seront épuisées pour 2022-2023 advenant des compressions additionnelles. Le carnet de commandes des projets pourrait être à la baisse au 31 mars 2022 étant donné le contexte. Des besoins de services transversaux ont été identifiés et devront être actualisés (ex. qualité, communication, technologies de l'information). Une hausse du loyer de plus de 400 k\$ est sur la table. Actuellement, le Conseil du trésor retient la Société québécoise des infrastructures (SQI) d'appliquer les hausses de loyer prévues.

Les membres n'ont pas de question sur la présentation.

### **RÉSOLUTION 2021-05-05/02**

#### **Adoption du budget final détaillé 2021-2022 de l'Institut national de santé publique du Québec**

**ATTENDU** que le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2021-2022.

**ATTENDU** qu'un budget sommaire 2021-2022 a été adopté lors du conseil d'administration du 24 mars 2021.

**ATTENDU** que le budget sommaire 2021-2022 adopté le 24 mars 2021 prévoyait l'équilibre budgétaire au niveau des opérations courantes avec des produits de 85,965 M\$ et des charges équivalentes. De plus, il prévoyait des charges en lien avec les excédents affectés de 2,500 M\$.

**ATTENDU** que depuis le dépôt du budget sommaire, les travaux budgétaires se sont poursuivis afin de budgéter plus précisément chacun des projets du portefeuille de projets.

**ATTENDU** que le budget final détaillé 2021-2022 présente des résultats des opérations courantes en équilibre budgétaire avec des produits de 89,808 M\$ et des charges de 89,808 M\$. L'augmentation des produits et charges de 3,8 M\$ (vs budget sommaire) provient principalement de l'arrivée de nouveaux projets en lien avec la COVID-19.

**ATTENDU** que le budget final détaillé 2021-2022 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 2,348 M, réparties comme suit :

	<u>Montant</u>
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,850
Projets corporatifs et scientifiques	1,498
<b>Total</b>	<b><u>2,348</u></b>

**ATTENDU** que le déficit anticipé est de 2,348 M\$ et est entièrement lié à l'utilisation des excédents affectés.

**ATTENDU** que le budget 2021-2022 prévoit des investissements en immobilisations de 4,835 M\$ dont le financement se répartit comme suit :

	<u>Montant</u>
<b>Budget d'investissement courant</b>	
Budget d'investissement courant des activités régulières	0,735
Budget d'investissement pour les travaux majeurs	0,600
Excédent affecté disponible pour les investissements courants en immobilisations	0,500
<b>Budget d'investissement sur des enveloppes dédiées</b>	
Excédent affecté pour les investissements autorisés antérieurement	1,000
<b>Budget des projets spéciaux</b>	2,000
<b>Total</b>	<b><u>4,835</u></b>

**ATTENDU** que lors de la séance du 22 avril 2021, le comité d'audit a pris connaissance du budget final détaillé 2021-2022 et en recommande l'adoption par le conseil d'administration.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, il est résolu :

- **D'ADOPTER** le budget final 2021-2022 de l'Institut national de santé publique du Québec. Le budget final détaillé remplacera le budget sommaire adopté le 24 mars 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 8. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie du rapport de la présidente du comité, M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, sur la dernière réunion du comité tenue le 21 avril dernier.

Les membres ont reçu les résultats du tableau de bord des indicateurs en ressources humaines.

Un membre questionne la PDG à savoir si l'organisation s'est dotée d'une directive sur le télétravail. La PDG explique qu'il existait déjà, avant la pandémie, une directive sur le télétravail, autorisant le télétravail de façon ponctuelle. Au cours des derniers mois, des orientations ont été approuvées par le comité de direction pour autoriser le télétravail sur une base régulière et des travaux sont en cours pour réviser cette directive. Cela aura des incidences sur l'occupation des espaces et sur l'équipement offert au personnel.

M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du CRH, mentionne que la question du télétravail a été largement discutée lors de réunions du CRH. Pour l'INSPQ, l'important était de trouver l'équilibre pour que cela puisse répondre aux besoins du personnel. Le gouvernement a également donné des orientations pour favoriser l'embauche de ressources en région.

## 9. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Les membres ont reçu l'enregistrement vidéo du rapport de M<sup>me</sup> Monique Benoit, présidente du CGE, résumant la dernière réunion du comité, tenue le 14 avril 2021. Malheureusement, ils n'ont pas tous pu en prendre connaissance en raison d'enjeux techniques. Le président d'assemblée demande donc à M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire générale, de faire un survol des points traités à l'ordre du jour de la dernière réunion du comité. Elle avise les membres qu'il y a eu une présentation du mandat et du fonctionnement du comité d'éthique de santé publique (CESP), que les membres ont discuté du bilan des attentes signifiées à la PDG pour 2020-2021 et des attentes signifiées proposées pour 2021-2022. Ils ont aussi examiné l'ordre du jour de la présente séance du conseil ainsi que la proposition de calendrier du C.A. pour la prochaine année.

### 9.1 Bilan des attentes signifiées 2020-2021 à la PDG

Les membres ont reçu le bilan des attentes signifiées pour 2020-2021 à la PDG.

La PDG fait la présentation du document et répond aux questions des administrateurs. Elle précise, de plus, qu'elle devra produire un bilan des attentes gouvernementales, qui sera

présenté avec le bilan des attentes du conseil, au ministre ou à son représentant dans les prochaines semaines.

### **RÉSOLUTION 2021-05-05/03**

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a adopté les attentes signifiées 2020-2021 lors de la séance tenue le 17 juin 2021 et que le bilan de ces attentes a été présenté à la présente séance ;

**ATTENDU QUE** l'organisation a su faire preuve d'agilité et s'adapter au contexte de la pandémie tout en maintenant son attention sur l'intention des objectifs visés.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Monique Benoit et appuyée par M<sup>me</sup> Carole Lalonde, le bilan des attentes signifiées 2020-2021 est adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9.2 Attentes signifiées 2021-2022 à la PDG**

Les membres ont reçu le projet d'attentes signifiées à la PDG ainsi que les attentes signifiées par le Ministère du Conseil exécutif pour l'année 2021-2022.

La PDG présente le projet d'attentes signifiées 2021-2022 déjà ajusté en fonction des commentaires reçus au comité de gouvernance et d'éthique, et souhaite recueillir les commentaires des membres. La version finale est prévue pour adoption au C.A. de juin prochain.

### **SUIVI**

M<sup>me</sup> Carole Lalonde s'excuse et quitte la rencontre à 15 h 47.

Les membres se questionnent sur ce qui devrait apparaître dans les attentes signifiées de la PDG pour la prochaine année. Après discussion, ils conviennent que ce sont des priorités spécifiques pour la prochaine année et que cela ne constitue pas l'ensemble des projets en réalisation. D'autres projets seront avancés sans qu'ils ne soient inscrits dans les attentes signifiées. L'exemple de la sécurité de l'information (SI) illustre la valeur des attentes signifiées qui permettent de donner un élan à un risque spécifique. Maintenant que les travaux en SI sont bien démarrés et qu'ils vont se poursuivre tels qu'anticipés, il n'est plus souhaité de les inscrire dans les attentes signifiées.

Les membres suggèrent d'élargir l'attente #1b pour aborder le positionnement de l'INSPQ dans le réseau de santé publique en général, pas spécifiquement ciblé pour sa contribution à la crise de la pandémie. Un autre objectif devrait identifier le développement d'un tableau de bord intégré d'indicateurs de gestion de risque. Finalement, il est suggéré d'ajouter une attente signifiée par rapport à la gestion des ressources humaines, la valeur la plus stratégique de l'INSPQ.

## **10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT**

### **10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2021**

**RÉSOLUTION 2021-05-05/04**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2021 est adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.2 Calendrier 2021-2022 du conseil – projet****RÉSOLUTION 2021-05-05/05**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, le calendrier 2021-2022 du conseil est adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.3 Reconnaissance d'un nouveau comité d'experts****RÉSOLUTION 2021-05-05/06**

- ATTENDU QUE l'INSPQ fait régulièrement appel à des experts externes pour l'assister dans la réalisation de ses mandats;
- ATTENDU QUE cette pratique de travail est formalisée au sein de comités d'experts, c'est-à-dire des comités créés formellement par l'Institut en vue de réaliser un mandat qui lui est confié ou qu'il a initié;
- ATTENDU QUE ces comités sont composés en partie par des personnes externes à l'Institut reconnues pour leurs compétences en lien avec le mandat du comité;
- ATTENDU QUE l'encadrement des comités d'experts est défini dans la politique sur les comités d'experts (PO-20-2017) adoptée par le conseil d'administration;
- ATTENDU QUE pour bénéficier d'une couverture d'assurance responsabilité, ces comités doivent être reconnus par le conseil d'administration de l'INSPQ;
- ATTENDU QUE les travaux d'analyse génomique, épidémiologique et fonctionnelle du SRAS-CoV-2 au Québec nécessitent la mise en place d'un nouveau comité d'experts nommé Comité d'experts sur la vigie génomique du SRAS-CoV-2.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyé par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu de :

- RECONNAITRE la formation d'un nouveau comité d'experts : le Comité d'experts sur la vigie génomique du SRAS-CoV-2.

## 11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

### 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ signés entre le 4 mars et le 14 avril 2021. Ce sujet fut présenté au comité d'audit.

### 11.2 Comptes rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu les comptes rendus approuvés des comités

## 12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 16 juin 2021 par conférence Web

## 13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 16 h.

### 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

## 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 15.

\_\_\_\_\_  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

\_\_\_\_\_  
Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2021-05-05

# Avis de convocation

## 126<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le [mercredi 16 juin 2021](#) de 13 h à 16 h par conférence web – Teams

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	10 min	
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 10	Information	5 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 15	Adoption	5 min	- Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux des séances antérieures;	13 h 20	Information	5 min	-Tableau des suivis
5.	Rapport de la présidente-directrice générale : 5.1 Lac-à-l'épaule du C.A.;	13 h 25	Information	30 min	-Rapport
6.	Présentation communications externes ;	13 h 55	Discussion	60 min	-État de situation -Présentation
<b>PAUSE</b>		14 h 55		10 min	
7.	Comité d'audit : 7.1 Rapport de la présidente; 7.2 Adoption des états financiers audités 2020-2021 et désignation d'un cosignataire;	15 h 05	Information Adoption	5 min 20 min	-États financiers -Présentation -Résolution -Rés cosignataire
8.	Comité des ressources humaines : 8.1 Rapport de la présidente;	15 h 30	Information	5 min	-Tableau bord RH
9.	Comité de gouvernance et d'éthique : 9.1 Rapport de la présidente; 9.2 Attentes signifiées 2021-2022 à la PDG;	15 h 35	Information Adoption	5 min 10 min	-Attentes signifiées

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
10.	<b>Ordre du jour de consentement :</b> 10.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2021; 10.2 Politique sur la protection et la sécurité de l'information; 10.3 Plan d'effectifs 2021-2022; 10.4 Révision mineure - Conditions de travail des pharmaciens de l'INSPQ; 10.5 Plan d'action 2021-2022 de développement durable; 10.6 Ajout d'un signataire des effets bancaires;	15 h 50	Adoption	0 min	- Procès-verbal  -État de situation - Politique  -État de situation -Analyse -Règlement -Annexes A, B, C  -État de situation -Résolution  --État de situation -Plan d'action  -Résolution
11.	<b>Dépôt de documents :</b> 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Comptes rendus des comités du conseil; 11.3 Bulletin gouvernemental de la PDG; 11.4 Lien vers la présentation « Monitorer l'épidémiologie et se projeter au-delà de la crise d'urgence sanitaire »;	15 h 50	Information	0 min	-État de situation -Annexe  -CAUDIT, CGE, CRH  -Bulletin  -À venir
12.	<b>Prochaine séance ordinaire – 6 octobre 2021 en présentiel (si la situation le permet) ;</b>	15 h 50	Information	0 min	
13.	<b>Échanges à huis clos :</b> 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale;	15 h 50	Discussion	20 min	
14.	<b>Levée de la séance.</b>	16 h 10	Adoption	0 min	

**PROCÈS-VERBAL DE LA  
126<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**tenue par conférence Web – TEAMS, le 16 juin 2021, à 13 h**

---

**Présences confirmées :** M. Donald Aubin  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Éric Goyer  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine (à compter de 14 h 03)  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Denis Marion  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Se sont excusés :** M. Horacio Arruda  
M<sup>me</sup> Sonia Bélanger  
M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien  
M. Claude Bernier  
D<sup>r</sup> François Desbiens  
M. Benoit Houle

## 1. ACCUEIL ET VERIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 05.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt ne fut déclaré.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 juin 2021 et en ont pris connaissance. Il est proposé de déplacer le point 6 – Présentation communications externes à la fin de la séance. De plus, les points 10.2 - Politique sur la protection et la sécurité de l'information et 10.3 - Plan d'effectifs, seront replacés dans l'ordre du jour régulier afin de pouvoir en discuter. L'ordre du jour est donc renuméroté en conséquence.

### **RÉSOLUTION 2021-06/16/01**

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée par M<sup>me</sup> Natalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance du 16 juin 2021 est adopté avec les modifications demandées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire générale, les présente brièvement.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres ont reçu le rapport de la PDG, et en ont pris connaissance. La présidente-directrice générale énonce les informations suivantes :

- Un portrait des perspectives épidémiologiques de l'automne 2021 a été présenté au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi qu'au ministre en vue d'alimenter les travaux du plan de rétablissement du ministère. Ce contexte d'incertitude crée une fragilité qui doit être prise en compte en plus des nombreux changements d'interlocuteurs au MSSS;
  - Pour l'Institut, ce nouveau contexte peut représenter une opportunité de positionner notre expertise ; il faudra donc y accorder les efforts nécessaires;
  - Une rencontre avec la sous-ministre en titre a eu lieu portant sur le bulletin gouvernemental et l'évaluation. Ce fut l'occasion de pouvoir apprécier le travail réalisé par l'Institut. La section des faits saillants du rapport annuel de gestion servira d'ailleurs à illustrer la contribution de l'Institut à la pandémie;
  - Le processus d'embauche d'un nouveau vice-président associé aux affaires scientifiques (VPAAS) est en cours et ses priorités de travail pourraient varier selon la situation épidémiologique;
-

- Au cours de l'été 2021, deux dossiers majeurs seront à surveiller : les travaux liés au plan de rétablissement du MSSS ainsi que la modernisation de la loi sur l'accès aux données de santé.

Aucune question n'est soulevée par les administrateurs à la suite de cette présentation.

### **5.1 Lac-à-l'épaule du C.A.**

La PDG explique aux membres la décision de reporter à l'automne prochain le lac-à-l'épaule du conseil d'administration. Les raisons ayant motivé cette décision sont les travaux en cours sur la scène fédérale et internationale sur les leçons apprises post-pandémie, ainsi que les travaux prévus en TCNSP, et les exercices internes qui seront menés d'ici le mois de septembre 2021 en vue de planifier la prochaine année. Ces travaux permettront d'identifier des enjeux qui devront être appréciés par le conseil d'administration.

Si la situation épidémiologique le permet, le lac-à-l'épaule du C.A. se déroulera en personne à Trois-Rivières sur une demi-journée et sera suivi d'une séance ordinaire du conseil d'administration pour l'autre demi-journée. Les convocations d'agenda suivront.

## **6. COMITÉ D'AUDIT**

M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, se joint à la séance.

### **6.1 Rapport de la présidente**

M<sup>me</sup> Céline Plamondon, présidente du comité, informe les membres des sujets discutés lors de leur dernière réunion, tenue la veille, soit le 15 juin 2021. Il a été question des états financiers et de la présentation des résultats d'audit du Vérificateur général du Québec et de la firme Morin Desrochers Beaulieu. Le comité a également pris connaissance du projet de modification de la Politique sur la protection et la sécurité de l'information, de la résolution pour l'ajout d'un signataire des effets bancaires, de la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ et de l'attestation de Revenu Québec.

### **6.2 Adoption des états financiers audités 2020-2021 et désignation d'un cosignataire**

Les membres ont reçu copie des états financiers, de la présentation ainsi que des résolutions associées.

M. Claude Bernier fait la présentation des états financiers au 31 mars 2021. Il informe d'abord les administrateurs que les auditeurs ont remis cette année un rapport d'audit sans réserve suite aux recommandations du Contrôleur des finances sur l'application du chapitre sur les paiements de transfert. L'Institut a donc pu redresser ses états financiers et par le fait même, mettre fin à la présence d'une réserve inscrite depuis 2013 au rapport du vérificateur général. Le redressement touche l'actif informationnel SI-PMI. Il a eu pour effet d'augmenter les subventions à recevoir de 14,072 M\$ (15,636 M\$ en 19-20) ainsi que les subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles de 14,072 M\$ (15,636 M\$ en 2019-2020).

Voici les principaux faits saillants des états financiers 2020-2021 :

- Le déficit des opérations courantes est de 0,574 M\$ et se répartit comme suit : un déficit de 1,257 M\$ pour les activités régulières et un surplus de 683 000 \$ pour les projets spéciaux. Le déficit équivaut aux indexations salariales qui ont été confirmées par le MSSS après la fin de l'exercice financier, ce qui ne permet pas d'inscrire un compte à recevoir au 31 mars 2021 en raison de l'application du chapitre 3410 sur les paiements de transfert. Il s'agit donc d'un déficit temporaire.
- Les coûts additionnels liés à la COVID-19 s'élèvent à 15 363 918 M\$ et se répartissent comme suit :
  - Activités scientifiques : 10,196 M\$
  - Activités de laboratoires : 3,855 M\$
  - Prime de 4 % : 0,713 M\$
  - Frais juridiques : 0,337 M\$
  - Immobilisations : 0,263 M\$
- Les revenus s'élèvent à 91 288 M\$ et sont supérieurs au budget :
  - Le gouvernement du Québec représente près de 84,8 % des revenus;
  - On relève une baisse des ventes de services de 1 M\$ par rapport au budget.
- Les charges des opérations courantes s'élèvent à 91 862 M\$ et sont supérieures au budget :
  - Les salaires représentent plus de 64,7 % des charges et le dépassement de 2,6 M\$ par rapport au budget provient principalement des heures régulières et des heures supplémentaires consacrées à la COVID-19 ;
  - Le dépassement de 3,1 M\$ en services professionnels par rapport au budget provient notamment d'honoraires professionnels non budgétés dans certains projets et des sondages liés à la COVID-19 ;
- Les revenus reportés s'élèvent à 35 852 167 \$ et sont plus élevés que pour 2019-2020, car plusieurs travaux ont dû être reportés en raison du temps consacré à la COVID-19.
- Les frais généraux prélevés sur les projets s'élèvent à 4,6 M\$ : 3 M\$ sont transférés aux activités régulières tandis que 1,6 M\$ sert, entre autres, à financer des congés de maladie et de maternité, à former le personnel et à couvrir les dépenses concernant la compensation des régimes de retraite des cadres.
- Les acquisitions ont été retardées en ce qui concerne les activités régulières et les excédents. Pour les projets spéciaux, il y a eu notamment l'acquisition d'équipements spécialisés au CTQ (269 k\$) et au LSPQ (525 k\$).

Les membres n'ont pas de questions et se déclarent satisfaits de la présentation des états financiers 2020-2021.

Le comité d'audit a examiné les états financiers tels que présentés et fait la recommandation de leur approbation au conseil d'administration.

---

**RÉSOLUTION 2021-06-01/02****Approbation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2021  
de l'Institut national de santé publique du Québec**

**ATTENDU QUE** l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent ;

**ATTENDU QUE** les représentants de la firme Morin Desrochers Beaulieu mandatés par le Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers que la direction de l'Institut national de santé publique du Québec a soumis, comme prévu à l'article 27 de la loi ;

**ATTENDU QUE** les représentants du Vérificateur général du Québec ont émis une opinion sans réserve relativement aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2021 ;

**ATTENDU QUE** les états financiers doivent être approuvés par le conseil d'administration ;

**ATTENDU QUE** les résultats aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2021 sont les suivants :

(En milliers de dollars)	<b>Activités régulières</b>	<b>Projets spéciaux</b>	<b>Total</b>
Revenus	43 332	47 956	91 288
Charges	(44 589)	(47 273)	(91 862)
<b>Excédent (déficit) des opérations courantes</b>	<b>(1 257)</b>	<b>683</b>	<b>(574)</b>
Charges affectées	(782)	(798)	(1 580)
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>(2 039)</b>	<b>(115)</b>	<b>(2 154)</b>

**ATTENDU QUE** le déficit des opérations courantes des activités régulières de 1,257 M\$ équivaut au montant des indexations et forfaitaires salariaux annoncés dernièrement par le Contrôleur des finances en lien avec les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État. Le MSSS a confirmé le financement de cette mesure. Toutefois, l'application du chapitre 3410 sur les paiements de transfert fait en sorte que l'Institut ne peut inscrire la subvention à recevoir du même montant (1,257 M\$) à ses états financiers étant donné que le financement été annoncé après le 31 mars 2021. Ce déficit se résorbera par l'inscription de la subvention de 1,257 M\$ en 2021-2022 ;

**ATTENDU QUE** les membres du comité d'audit recommandent l'adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

Sur proposition de Mme Céline Plamondon, appuyée par Mme Carole Lalonde, il est résolu de :

- **D'APPROUVER** les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2021 de l'Institut national de santé publique du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2021-06-01/03**

**Désignation d'un membre du conseil d'administration  
à titre de cosignataire des états financiers de l'exercice  
se terminant le 31 mars 2021 de l'Institut national de santé publique du Québec**

**ATTENDU QUE** l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil d'administration ont approuvé les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2021 par sa résolution 2021-06-16/01 ;

**ATTENDU QU'**il est souhaitable que les états financiers de l'Institut national de santé publique du Québec soient cosignés par la présidente-directrice générale et un membre du conseil d'administration ;

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par Mme Nathalie Boisvert, il est résolu de :

- **DÉSIGNER** madame Céline Plamondon, FCPA auditeur, FCA, CIA, présidente du comité d'audit, cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2021 de l'Institut national de santé publique du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6.3 Politique sur la protection et la sécurité de l'information.**

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la politique.

La secrétaire générale informe les membres du conseil que la veille, le comité d'audit a soulevé des questions sur le remplacement du terme *confidentiel* par le terme *sensible*. Les membres souhaitent pouvoir mieux comprendre la teneur de ce changement avant de procéder à l'approbation. Il est donc convenu de reporter ce point d'adoption à la séance du 7 juillet prochain.

**SUIVI**

## 7. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

### 7.1 Rapport de la présidente

M. Denis Marion accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines (CRH), informe les membres des sujets discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 27 mai 2021. Il a été notamment question d'une démarche d'accompagnement pour clarifier la structure organisationnelle suivant le poste laissé vacant à la Direction de la valorisation scientifique et qualité (DVSQ) et l'embauche d'un nouveau VPAAS. Le CRH a aussi été informé des travaux sur la pérennisation du télétravail et de la confirmation budgétaire attendue pour l'ajout de 26 ETC afin de rehausser les services de santé publique. Le CRH a étudié le plan d'effectifs présenté aujourd'hui ainsi que les conditions de travail des pharmaciens et recommande l'adoption de ces deux résolutions. Pour terminer, le CRH a pris connaissance du tableau de bord RH.

M<sup>me</sup> Diane Lafontaine se joint à la rencontre à 14 h 03.

### 7.2 Plan d'effectifs

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, de l'analyse du plan d'effectifs, du Règlement et des annexes A, B et C associées.

Un membre s'interroge sur la différence entre les chiffres présentés dans l'état de situation et ceux présentés dans le Règlement. La directrice des ressources humaines explique que le personnel médical n'est pas en lien direct d'emploi, ce qui explique l'écart entre les chiffres présentés. L'état de situation fait référence au nombre total des effectifs (723,43 ETC) incluant les effectifs médicaux (48,25 ETC) et le personnel prêté (5 ETC). Le Règlement fait plutôt référence au personnel en lien d'emploi direct soit 670,18 ETC. Une note sera insérée dans le Règlement afin de préciser que les effectifs sont seulement ceux étant en lien direct d'emploi.

#### **RÉSOLUTION 2021-06-16/04**

##### **Plan d'effectifs 2020-2021**

**ATTENDU QUE** l'article 19 de la *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec* (L.R.Q., c. I-13.1.1) (ci-après la « Loi ») prévoit que les membres du personnel de l'Institut sont nommés selon le plan d'effectifs et les normes établies par le règlement de l'Institut;

**ATTENDU QUE** ce plan d'effectifs est distinct du plan des effectifs médicaux devant être préparé par l'Institut et transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux pour approbation sur une base triennale conformément aux articles 21 à 23 de la Loi;

**ATTENDU QUE** le règlement concernant le plan d'effectifs et les conditions de travail du personnel de l'Institut a été adopté le 18 septembre 2002;

**ATTENDU QUE** l'objet du présent règlement amendé est de présenter le plan d'effectifs des membres du personnel de l'Institut pour l'exercice financier 2021-2022;

Sur proposition de M. Denis Chênevert, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, il est résolu de :

- **APPROUVER** le Règlement sur les effectifs des membres du personnel de l'Institut pour l'exercice financier 2021-2022

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 8. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

### 8.1 Rapport de la présidente

En l'absence de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique (CGE), M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire du comité, présente le rapport de la dernière réunion du comité, tenue le 26 mai 2021. Lors de cette réunion, il a été question du report du lac-à-l'épaule du conseil d'administration tel que présenté précédemment.

Le comité a également accueilli le président et le secrétaire du comité d'éthique de santé publique (CESP) afin de discuter du processus de décision pour les productions en autosaisine. À cet effet, il fut convenu que de façon systématique, le président du CESP allait être invité dans une réunion du CGE afin de discuter de la lecture du contexte liée aux productions en autosaisine. Afin de ne pas retarder les travaux du CESP, une rencontre extraordinaire du CGE pourrait être convoquée au besoin.

Les membres ont également pris connaissance de la proposition des attentes signifiées de la PDG et du plan d'action de développement durable 2021-2022. Pour ces deux éléments, ils en recommandent l'adoption par le conseil d'administration.

### 8.2 Attentes signifiées 2021-2022 à la PDG

Les membres ont reçu le document des attentes signifiées.

La PDG rappelle le processus de bilan et d'élaboration des attentes, autant celles gouvernementales que celles discutées avec le C.A. Elle précise que l'objectif de la discussion aujourd'hui est d'adopter les attentes signifiées du C.A. envers la PDG pour l'année 2021-2022. Elle présente les ajustements apportés à la suite des échanges ayant eu lieu à la dernière séance du C.A.

Les membres sont invités à commenter la proposition. À la suite des échanges, deux



**RÉSOLUTION 2021-06-16/05**

**ATTENDU QUE** chaque année, le conseil d'administration établi des attentes signifiées à la PDG;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a eu l'occasion de discuter des attentes signifiées de la PDG pour l'année 2021-2022;

Sur proposition de M. Denis Chênevert, appuyée par M. Yves Salvail, il est résolu de :

- **ADOPTER** les attentes signifiées 2021-2022 à la PDG.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT****9.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2021****RÉSOLUTION 2021-06-16/06**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Donald Aubin, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2021 est adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.2 Révision mineure – Conditions de travail des pharmaciens de l'INSPQ**

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution.

**RÉSOLUTION 2021-06-16/07****Reconduction des conditions de travail pour les pharmaciens de l'INSPQ**

**ATTENDU QUE** L'article 19 de la Loi sur l'institut national de santé publique du Québec, mentionne que : « *Sous réserve des dispositions d'une convention collective, l'Institut détermine, par règlement, les normes et barèmes de rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des membres de son personnel conformément aux conditions définies par le gouvernement* »;

**ATTENDU QU'** il est dans les bonnes pratiques de mettre à jour les conditions de travail des salariées de l'INSPQ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu de :

- **CONFIRMER** l'application de l'*Entente* entre le Ministre de la Santé et des Services sociaux et l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec relative aux conditions de travail des pharmaciens exerçant en centres hospitaliers, incluant les échelles salariales négociées par l'APES.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.3 Plan d'action 2021-2022 de développement durable

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et du plan d'action.

#### **RÉSOLUTION 2021-06-16/08**

##### **Plan d'action de développement durable 2021-2022**

**ATTENDU QUE** la révision générale de la Stratégie gouvernementale de développement durable est reportée au 31 mars 2022 en vertu du décret 512-2021;

**ATTENDU QUE** les ministères et organismes doivent adopter un plan d'action de développement durable tenant compte de la directive visant la mise à jour des plans d'action de développement durable fournie par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022;

**ATTENDU QUE** l'Institut a produit un plan de développement durable de transition pour l'année 2021-2022 conformément aux attentes;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu de :

- **Adopter** le plan d'action 2021-2022 de développement durable.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.4 Ajout d'un signataire des effets bancaires

#### **RÉSOLUTION 2021-06-16/09**

##### **Signature des chèques et autres effets bancaires**

**ATTENDU** la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (1998, chapitre 42) sanctionnée le 20 juin 1998;

**ATTENDU** l'entrée en vigueur de la loi le 8 octobre 1998 par le décret numéro 1267-98;

**ATTENDU** la volonté de l'Institut de désigner au moins trois signataires;

**ATTENDU** que madame Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, monsieur François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques, monsieur Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative et madame Julie Dostaler, secrétaire générale sont déjà signataires;

**ATTENDU** que madame Sophie Gautreau a quitté ses fonctions de chef de service le 1<sup>er</sup> mai 2021 et que tous ses droits de signature ont été révoqués;

**ATTENDU** que l'arrivée d'un chef de service aux ressources financières à Québec, monsieur Louis-Luc Couture, facilite la signature des chèques et des autres effets bancaires et permet une plus grande flexibilité;

**ATTENDU** que le processus de signatures des chèques et effets bancaires de plus de 50 000 \$ nécessite deux signatures. Avec l'ajout du signataire, ce processus permettra d'avoir en tout temps un signataire des ressources financières (M. Louis-Luc Couture ou M. Claude Bernier) et un signataire autre (M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, M<sup>me</sup> Julie Dostaler ou M. François Desbiens)

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Louis-Luc Couture occupe les fonctions de chef de service aux ressources financières à l'Institut depuis le 7 juin 2021;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu de :

- **AUTORISER** monsieur Louis-Luc Couture à signer les chèques et autres effets bancaires conjointement avec les personnes désignées à cet effet pour et au nom de l'Institut national de santé publique du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 10. DÉPÔT DE DOCUMENTS

### 10.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ signés entre le 15 avril et le 10 juin 2021. Ce sujet fut présenté au comité d'audit.

### 10.2 Comptes rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu les comptes rendus approuvés des comités

### 10.3 Bulletin gouvernemental de la PDG

Les membres ont reçu copie du document intitulé *Évaluation du rendement des titulaires d'un emploi supérieur*, adressé à la PDG pour l'année 2020-2021.

### 10.4 Lien vers la présentation « Monitorer l'épidémiologie et se projeter au-delà de la crise d'urgence sanitaire »

En raison d'une problématique de transmission du lien, une séance de visionnement sera proposée aux administrateurs. Cette séance aura lieu de 12 h à 13 h le 7 juillet 2021.

## 11. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 7 juillet 2021 par TEAMS

## 12. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 14 h 39.

## **12.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec**

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

Le huis clos a pris fin à 14 h 56.

## **13. PRÉSENTATION – COMMUNICATIONS EXTERNES**

Les membres accueillent M. Benoit Houle, chef d'unité scientifique aux communications à la Direction de la valorisation scientifique et qualité.

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, copie d'un état de situation et d'une présentation énonçant le cheminement de la dernière année ayant mené à l'élaboration d'un plan de communications externes. La présentation débute à 15 h 06 au retour de la pause.

La PDG rappelle l'intention de présenter au C.A. certains dossiers de fond, dont la qualité lors de la dernière séance et maintenant les communications externes. Elle précise que la mise en place du plan de communications externes fait l'objet d'une attente signifiée pour la prochaine année.

M. Houle fait la présentation des documents. Plusieurs ajustements ont été apportés au cours de la dernière année afin de faire face à la visibilité accrue de l'Institut en raison de la pandémie. Les demandes médias ont augmenté d'une moyenne de 3 par jour, avant la pandémie, à une trentaine par jour. Il a également fallu réorganiser le site Web pour rendre disponible la documentation produite en grande quantité et ce, de façon rapide. Une section fut également développée pour diffuser les données concernant l'évolution de la situation épidémiologique.

La posture de l'Institut, qui était celle d'un courtier honnête avant l'arrivée de la pandémie a dû s'ajuster pour adopter une posture communicante tenant compte de l'actualité, de l'intérêt médiatique et du positionnement de certains groupes d'intérêt. L'Institut a également été confronté à la critique et à la difficulté d'expliquer l'incertitude scientifique et l'évolution des connaissances.

Des actions ont été prises pour aplanir les difficultés rencontrées. Par exemple, des séances de breffages techniques ont été organisées pour expliquer des concepts plus compliqués aux journalistes. Un comité interne a été mis sur pied pour analyser les enjeux médiatiques et repérer ce qui était plus sensible. Cette stratégie a maintenant été élargie à toutes les publications. On a embauché quelques ressources pour compléter l'équipe et répondre à la demande, et notamment créé un poste pour suivre les médias sociaux. Un mandat a également été confié à un consultant externe pour réaliser un diagnostic et formuler des recommandations. Ce regard externe combiné à la lecture interne, a mené à l'élaboration d'un énoncé de positionnement et d'un plan de communications externes afférent, visant à adopter une posture plus proactive en ayant des communications efficaces et bien calibrées.

Un sondage de perception vient d'être réalisé par une firme externe et les résultats préliminaires nous informent que 50 % de la population a une opinion favorable envers l'Institut, 7 % a une opinion négative et 43 % ne nous connaît pas, ce qui représente un taux élevé de notoriété. Nos porte-parole sont considérés comme crédibles, mais il y a de la confusion quant à notre rôle et celui des autres acteurs de santé publique. Un essoufflement de cette notoriété est à prévoir au cours des prochaines années et il serait donc approprié d'opter pour une stratégie de communication visant à maintenir cette notoriété et expliquer notre raison d'être.

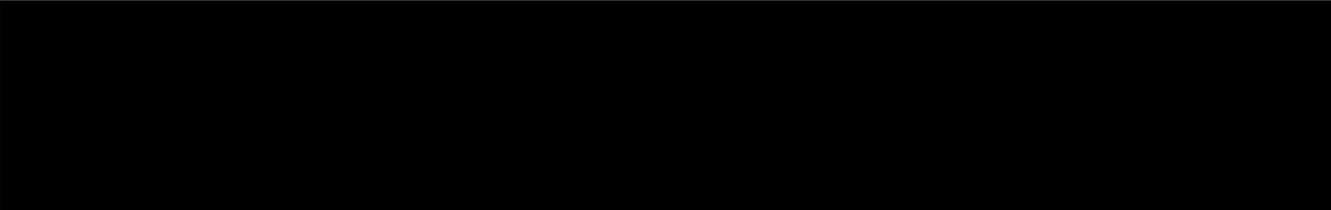
---

Les membres sont invités à commenter la présentation. Les éléments suivants sont identifiés :

- Les administrateurs sont en accord avec la posture communicationnelle adoptée et souhaiteraient que l'Institut puisse tendre de plus en plus vers une posture d'organisation apprenante. On voit que c'est la tangente adoptée par l'équipe en place qui innove et suit, avec des données et des indicateurs, l'évolution des retombées des nouvelles façons de faire;
- Ils sont satisfaits d'avoir pu apprécier l'évolution réalisée en pleine crise sanitaire;
- Une cartographie de l'écosystème des parties prenantes, leur rôle, leur présence, leur influence, afin de mieux prévoir leur réaction à l'avance et les gérer pourrait être utile afin d'exploiter toutes les opportunités de maximiser l'utilité des productions de l'INSPQ;
- Une mise en garde est faite quant à ce plan d'action ambitieux, il est préférable de concentrer son énergie sur certains éléments;
- Dans le plan des 4 « P », on discute du 4<sup>e</sup> point intitulé « Protectionnisme » pour préciser qu'il s'agit de garder une posture proactive de communication scientifique tout en portant attention au statut et à la réputation de l'organisation. L'exemple de l'interpellation de l'INSPQ dans le dossier de la validation des protocoles de mesure du CO2 en milieu scolaire, les propos injustement attribués à notre organisation ont dû être corrigés, est un exemple. Il en est de même de la protection d'une distance critique face à des événements médiatiques du MSSS auxquels nous avons été conviés.

#### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h.



Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du  
Québec

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

**127<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

Ayant lieu le **mercredi 7 juillet 2021** de 11 h à 12 h

par conférence web – Teams

**Proposition d'ordre du jour**

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	11 h	-	1 min	
2.	Déclaration d'intérêts;	11 h 01	Information	2 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	11 h 03	Adoption	2 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021 et suivis des procès-verbaux des séances antérieures;	11 h 05	Adoption	5 min	-Procès-verbal - Tableau des suivis
5.	Nomination à la vice-présidence associée aux affaires scientifiques;	11 h 10	Adoption	10 min	-État de situation -CV candidat -Résolution
6.	Rapport annuel de gestion 2020-2021;	11 h 20	Adoption	10 min	-Rapport
7.	Politique sur la protection et la sécurité de l'information - révision;	11 h 30	Adoption	10 min	-État de situation - Politique
8.	Prochaine séance ordinaire – 6 octobre 2021 en présentiel (si la situation le permet) ;	11 h 40	Information	0 min	
9.	Échanges à huis clos : 9.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale;	11 h 40	Discussion	20 min	
10.	Levée de la séance.	12 h	Adoption	0 min	

**PROCÈS- VERBAL DE LA  
127<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**tenue par conférence Web – TEAMS, le 7 juillet 2021 à 11 h**

**Approuvé**

---

**Sont présents :**

- M<sup>me</sup> Sonia Bélanger (à compter de 11 h 28)
- M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M<sup>me</sup> Nicole Damestoy
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M<sup>me</sup> Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M<sup>me</sup> Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

**Se sont excusés :**

- M. Horacio Arruda
- M. Donald Aubin
- M<sup>me</sup> Monique Benoit
- M<sup>me</sup> Carole Lalonde
- M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invitée :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien

## 1. ACCUEIL ET VERIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 11 h 03.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré en lien avec la présente séance.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2021 et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Julie Dostaler mentionne l'ajout d'un point, soit *Rapport de la présidente-directrice générale*, qui sera inséré au point 5. L'ordre du jour sera renuméroté en conséquence.

### **RÉSOLUTION 2021-07/07/01**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2021 est adopté avec les modifications proposées

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2021 ET SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin dernier ainsi que le tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire générale, les présente brièvement.

### **RÉSOLUTION 2021-07-07/02**

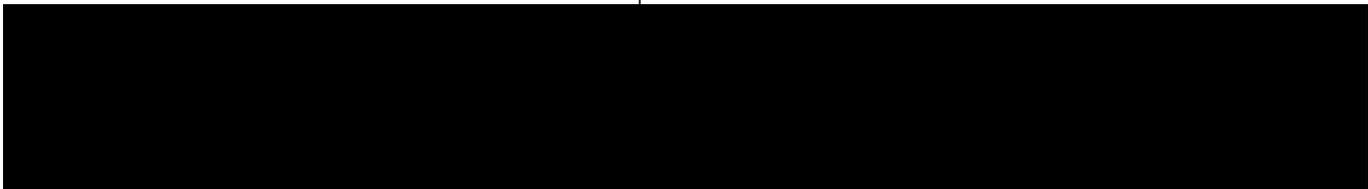
Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Diane Lafontaine, le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021 est adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres ont reçu séance tenante le rapport de la PDG faisant état des faits marquants depuis la dernière séance du conseil.

En termes d'arrimages ministériels, deux rencontres ont eu lieu avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé. L'une a eu lieu le 21 juin 2021 afin de présenter un rapport sur la surmortalité. Une présentation a également été réalisée auprès du conseil exécutif



Une rencontre a également eu lieu avec M. Luc Bouchard, sous-ministre associé aux technologies de l'information (TI) avant son départ à la retraite. Cet échange a porté principalement sur les enjeux de financement en sécurité de l'information. Une lettre formelle fut rédigée afin de réitérer les besoins financiers de l'Institut ainsi que notre engagement dans les travaux visant à rehausser notre niveau de maturité en sécurité de l'information. La Direction générale des technologies de l'information (DGTI) mentionne que la pertinence de cette demande sera soutenue auprès des autorités concernées. Une rencontre de suivi est prévue avec M. Reno Bernier, nouveau sous-ministre associé à la DGTI à la mi-août 2021.

D'autres rencontres ont eu lieu avec des partenaires qui font des consultations en lien avec des travaux de plans stratégiques. C'est le cas, notamment de la Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE). Cette rencontre a tout de même permis d'identifier des zones de collaboration, entre autres sur l'accès aux données ainsi que sur un mandat spécifique qu'ils ont reçu sur la surmortalité et pour lequel l'Institut a fait des travaux.

Les membres discutent de la distinction des rôles entre l'INESSS et la CSBE dans l'écosystème de la santé. Ils veulent aussi bien comprendre de quelle façon nous répondons au besoin du ministre quant aux préoccupations liées à la couverture vaccinale. Ce à quoi la PDG précise que l'Institut conseille, sur une base quotidienne, le directeur national de santé publique ainsi que les directions régionales de santé publique.

Pour terminer son rapport, la PDG mentionne que deux mémoires furent produits par l'Institut, l'un dans le cadre d'une consultation sur la stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autre, dans le cadre d'une consultation pour l'élaboration de la première stratégie sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes.

Également, le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) fut audité dans le cadre de trois accréditations du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) : deux renouvellements et la nouvelle norme ISO visée dans le plan stratégique. De plus, l'audit de certification Entreprise en santé élite fut réussi sans non-conformité.

## **6. NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENTE ASSOCIÉE AUX AFFAIRES SCIENTIFIQUES**

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, copie de l'état de situation, le curriculum vitae du candidat et la résolution.

M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, se joint à la séance. La PDG explique le contexte du processus de recrutement et de sélection d'un candidat au poste de vice-président associé aux affaires scientifiques (VPAAS).

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger se joint à la séance à 11 h 28.

Les membres ont l'occasion de discuter de la candidature soumise. M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines (CRH), témoigne de son appréciation des qualités que le candidat a démontré lors de l'entrevue de sélection.

À la question posée par M<sup>me</sup> Diane Lafontaine, M<sup>me</sup> Nicole Damestoy confirme que ce recrutement s'inscrit dans un plan de relève à moyen terme pour le poste de vice-président aux affaires scientifiques (VPAS).

### **RÉSOLUTION 2021-07-07/03**

#### **Nomination au poste de vice-président associé aux affaires scientifiques**

**ATTENDU** le souhait annoncé de D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé de se retirer de ses fonctions de vice-présidente associée aux affaires scientifiques;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection, formé de M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines du conseil d'administration, de D<sup>r</sup> François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques, de D<sup>r</sup> Réal Morin, médecin spécialiste représentant le Département clinique de santé publique du CHU de Québec - Université Laval, et de M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer D<sup>r</sup> Éric Litvak à titre de vice-président associé aux affaires scientifiques ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par D<sup>r</sup> Éric Goyer, il est résolu :

- **DE NOMMER** D<sup>r</sup> Éric Litvak à titre de vice-président associé aux affaires scientifiques. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2020-2021**

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, une copie du projet de rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'organisation. La secrétaire générale explique que le format est en conformité avec le gabarit soumis par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) et que seule la section des faits saillants permet une personnalisation du contenu. Cette année, il a été décidé d'utiliser cette section afin de rendre compte de la contribution de l'Institut à la compréhension et à la gestion de la pandémie.

Les membres suggèrent de réviser certains éléments chronologiques trop spécifiques des premiers paragraphes. Ces corrections mineures seront apportées mais ne modifient pas l'adoption du Rapport annuel par le conseil d'administration.

Les faits saillants scientifiques seront utilisés pour développer une page Web qui sera rendue publique lorsque le rapport annuel aura été déposé à l'Assemblée nationale, à la reprise des travaux parlementaires à l'automne 2021.

**RÉSOLUTION 2021-07-07/04**

**ATTENDU QUE** l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent;

**ATTENDU QUE** l'INSPQ a l'obligation de produire annuellement un rapport annuel de gestion conformément aux exigences du Secrétariat du Conseil du trésor;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M. Lonozou Kpanake, il est résolu :

- **D'APPROUVER** le Rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'INSPQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. POLITIQUE SUR LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION - RÉVISION**

Les membres ont reçu préalablement à la séance, l'état de situation et le projet de révision de la politique.

M<sup>me</sup> Julie Dostaler présente l'état de situation justifiant l'utilisation du terme *information sensible* plutôt qu'*information confidentielle*. Les membres sont satisfaits des explications.

**RÉSOLUTION 2021-07-07/05**

**ATTENDU QUE** l'Institut s'est doté d'une politique sur la protection et la sécurité de l'information en avril 2014, modifiée en juin 2019;

**ATTENDU QUE** les récents travaux pour rehausser la sécurité de l'information comprenaient la révision des encadrements inhérents à la sécurité de l'information;

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu :

- **D'APPROUVER** La révision de la Politique sur la protection et la sécurité de l'information.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 6 octobre 2021 en présentiel (si la situation le permet)**

Il y aura également une petite séance extraordinaire d'une durée de 15 minutes dans les prochaines semaines pour l'autorisation de signature d'un contrat financier de plus de 500 000 \$.

## 10. ÉCHANGES À HUIS CLOS

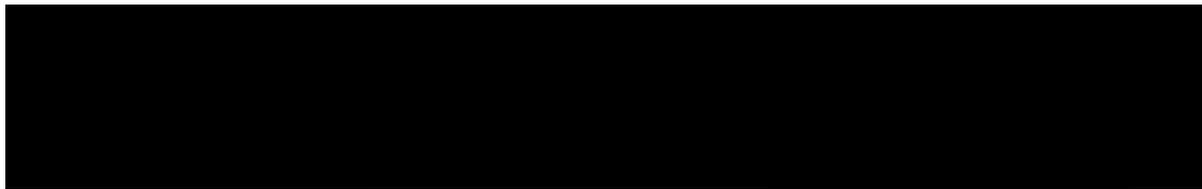
Un huis clos est demandé à 11 h 52.

### 10.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 12 h 05.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2021-07-07

---

---

## AVIS DE CONVOCATION

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le mercredi 14 juillet 2021, à 17 h 15

Conférence Web - Teams

#### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum ;	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts ;	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	Adoption	1 min	- Ordre du jour
4.	Signature d'un contrat de plus de 500 k\$ - acquisition d'un spectromètre de masse avec interface pour chromatographe liquide ;	Adoption	10 min	-État de situation -Résolution
5.	Levée de la séance.	Adoption	1 min	-

**PROCÈS VERBAL DE LA  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE DU QUEBEC**  
tenue par conférence Web – TEAMS, le mercredi 14 juillet 2021 à 17 h 15

**Approuvé**

---

**Présents :**

- M. Donald Aubin
- M<sup>me</sup> Sonia Bélanger
- M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert
- M<sup>me</sup> Nicole Damestoy
- M<sup>me</sup> Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M<sup>me</sup> Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

**Se sont excusés :**

- M. Horacio Arruda
- M<sup>me</sup> Monique Benoit
- M. Denis Chênevert
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M<sup>me</sup> Carole Lalonde
- M. Daniel Paré

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invité :** M. Claude Bernier

## 1. ACCUEIL ET VERIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 17 h 23.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### **RÉSOLUTION 2021-07/14/01**

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 juillet 2021 est adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 4. SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PLUS DE 500 K\$ -ACQUISITION D'UN SPECTROMÈTRE DE MASSE AVEC INTERFACE POUR CHROMATOGRAPHE LIQUIDE

Les membres ont reçu préalablement à la séance, l'état de situation et le projet de résolution. M. Claude Bernier, directeur des ressources financières et matérielles et de la coordination administrative se joint à la séance et présente le processus d'appel d'offres réalisé pour l'acquisition d'un spectromètre de masse avec interface pour chromatographie liquide, dossier préalablement présenté au comité d'audit et qui recommande au conseil d'administration l'adoption de la résolution suivante :

### **RÉSOLUTION 2021-07/14/02**

#### **Contrat avec la firme Sciex – Acquisition d'un spectromètre de masse avec interface pour chromatographe liquide (système LC-MS/MS)**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la politique de délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

**ATTENDU** que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ et plus nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

**ATTENDU** que le CTQ désire procéder à l'acquisition d'un spectromètre de masse avec interface pour chromatographe liquide (système LC-MS/MS).

**ATTENDU** que le prix maximal d'acquisition est de 542 755 \$ pour l'appareil concerné.

**ATTENDU** que suite à un banc d'essai mené en avril 2021 et ayant permis de tester les appareils de différents fournisseurs concurrents, seul l'appareil de la firme Sciex

possède une sensibilité suffisante pour répondre aux besoins du CTQ. Si une autre technologie devait être choisie, le CTQ ne disposerait pas de l'équipement adéquat pour mener à bien plusieurs contrats de recherche d'importance, ce qui entraînerait des pertes potentielles de revenus.

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un contrat de gré à gré étant donné que Sciex est le seul fournisseur pouvant fournir l'équipement requis.

**ATTENDU** que pour respecter la réglementation, un avis d'intention a été publié jusqu'au 9 juillet 2021.

**ATTENDU** que suite à l'avis d'intention, aucun fournisseur ne s'est manifesté.

**ATTENDU** que le dossier a été présenté au comité d'audit et que celui-ci recommande l'adoption par le conseil d'administration de la résolution pour l'acquisition d'un spectromètre de masse avec interface pour chromatographe liquide (système LC-MS/MS) au montant maximal de 542 755 \$ avec la compagnie Sciex.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. Yves Salvail, il est résolu :

- D'autoriser la présidente-directrice générale à signer le contrat d'acquisition d'un spectromètre de masse avec interface pour chromatographe liquide (système LC-MS/MS) au montant maximal de 542 755 \$ avec la compagnie Sciex.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, la séance est levée à 17 h 27.

Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

# Avis de convocation

## 128<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 6 octobre 2021**, à **13 h**

Par conférence Web TEAMS

### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	5 min	
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 05	Information	5 min	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 10	Adoption	5 min	- Ordre du jour
4.	Suivis des procès-verbaux;	13 h 15	Information	5 min	-Tableau de suivis
5.	Rapport de la PDG : 5.1 Suivi – litiges;	13 h 20	Discussion	30 min	-Rapport
6.	Comité d'audit :				
	6.1 Rapport de la présidente du comité;	13 h 50	Information	5 min	
7.	Comité des ressources humaines :				-Tableau de bord
	7.1 Rapport de la présidente du comité;	13 h 55	Information	5 min	
8.	Comité de gouvernance et d'éthique :				
	8.1 Rapport de la présidente du comité;	14 h	Information	5 min	
	8.2 Plan annuel de formation des administrateurs;	14 h 05	Adoption	10 min	-État de situation
	8.3 Démarche d'évaluation du conseil;	14 h 15	Information	10 min	-État de situation
9.	Ordre du jour de consentement :	14 h 25	Adoption	5 min	
	9.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juillet et de la séance extraordinaire du 14 juillet 2021;				Procès-verbaux (2)
	9.2 Contrats de service de plus de 500 k\$;				
	9.3 Plan pluriannuel d'évaluation de programme;	14 h 30	Adoption	0 min	-État de situation -Annexe
	9.4 Rapport d'activité du comité d'éthique de santé publique (CESP);				-Rapport
	9.5 Nomination d'un membre permanent et d'un membre substitut au CESP;				-ES -CV (2) -Résolution

10.	<b>Dépôt de documents :</b> 10.1 Contrats de service de plus de 25 k\$; 10.2 Suivi du déploiement du programme de sécurité; 10.3 Plans de travail des comités; 10.4 Rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'Institut; 10.5 Modernisation de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (LGSE); 10.6 Comptes rendus des comités;	14 h 30	Information	0 min	-État de situation -Annexe -Présentation -CAUDIT -CGE -CRH  -État de situation -Commentaires  -CAUDIT (2) -CGE (2) -CRH
11.	<b>Échanges à huis clos :</b> 11.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale;	14 h 30		30 min	
12.	Levée de la séance.	15 h	Adoption	0 min	

**PROCÈS-VERBAL DE LA  
128<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC  
tenue par conférence Web – TEAMS, le 6 octobre 2021, à 13 h**

---

**Présences confirmées :** M. Horacio Arruda  
M. Donald Aubin  
M<sup>me</sup> Sonia Bélanger  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Éric Goyer  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine  
M. Denis Marion  
M. Daniel Paré  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Se sont excusés :** M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde  
M. Lonzozou Kpanake

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invités :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien  
M. Claude Bernier

## 1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 03.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 octobre 2021 et en ont pris connaissance. Ils valident les sujets prévus à l'ordre du jour de consentement. Les sujets suivants sont ressortis de l'ordre du jour de consentement pour être replacés sous les comités afférents : *Plan pluriannuel d'évaluation de programme* devient le point 8.4 et *Contrat de service de plus de 500 k\$* concernant les programmes de contrôle externe de la qualité avec la firme OneWorld Accuracy devient le point 6.2.

### RÉSOLUTION 2021-10-06/01

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 octobre 2021 est adopté avec les modifications demandées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres ont reçu un tableau les informant des suivis notés aux procès-verbaux et en ont pris connaissance. M<sup>me</sup> Julie Dostaler, secrétaire générale, le commente brièvement.

## 5. RAPPORT DE LA PDG

Les membres ont reçu le rapport de la PDG, et en ont pris connaissance. La présidente-directrice générale relève les faits saillants et répond aux questions des administrateurs.

Elle souligne les trois éléments suivants :

- Journées annuelles de santé publique (JASP)
  - Un rappel est fait aux membres du C.A. de s'inscrire aux JASP qui auront lieu du 23 au 25 novembre prochain. C'est le rendez-vous annuel francophone de formation en santé publique. Cette année, le format est entièrement virtuel. La participation aux JASP est identifiée comme une des formations annuelles offertes aux administrateurs.
- Litiges
  - Jugement du Tribunal administratif du travail : Demande de pourvoi en contrôle judiciaire par le PGQ. Les experts de l'Institut sont en appui pour les fondements scientifiques.

- Invitation à témoigner à l'enquête du coroner pour le volet national.
  - Un expert en PCI est appelé à témoigner dans une cause opposant la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et un établissement.
  - Plusieurs causes civiles se préparent et auront possiblement lieu suite à la cause du coroner.
  - L'enjeu en est un de charge de travail pour les experts appelés à témoigner, en plus de leur travail habituel.
- Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (LGSE)
    - Une refonte est en cours pour assujettir l'ensemble des sociétés d'État à cette loi qui sera aussi modernisée. Les principales modifications pour notre organisation sont de :
      - scinder les rôles de président de conseil d'administration (PCA) et de PDG ;
      - d'assurer que deux tiers des administrateurs se qualifient d'indépendants.
- L'adoption de cette loi aura lieu au cours de la présente année.

Sur ce dernier élément, à la suite de questions de la part d'administrateurs, la secrétaire générale explique qu'un profil de compétences et d'expériences devra être adopté par le conseil comme il est prévu dans la LGSE et que ce profil permettra d'identifier les expertises requises au sein du conseil. C'est ce profil qui guidera le recrutement et la nomination des membres au sein du conseil.

## 6. COMITÉ D'AUDIT

M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, se joint à la séance.

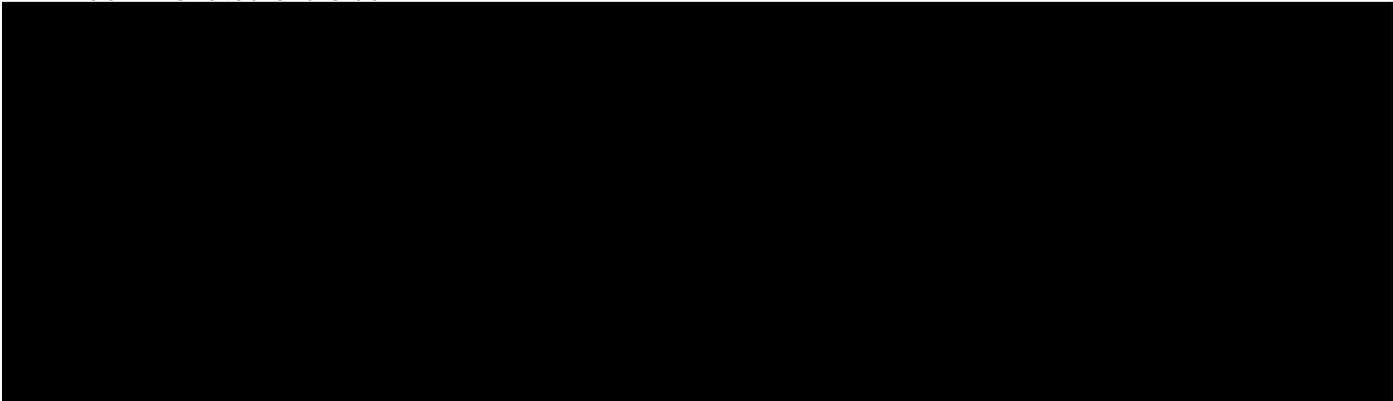
### 6.1 Rapport de la présidente du comité

M<sup>me</sup> Céline Plamondon, présidente du comité, informe les membres des sujets discutés lors de leur dernière réunion, tenue le 23 septembre 2021 :

- Présentation par M. Sylvain Mercier de l'avancement du programme de sécurité de l'information. L'information se retrouve au point 10.2 de l'ordre du jour. Les administrateurs du comité d'audit sont satisfaits de l'évolution de ce dossier;
- Confirmation de budget de 37 M\$ qui inclut l'ajout de 10 ETC qui a été demandé dans le cadre du rehaussement des ressources;
- Au 14 août 2021, insuffisance de 2 M\$ qui s'explique par le remboursement des coûts COVID-19 et de projets retardés. Insuffisance attendue de 814 000 \$;
- Au niveau de l'audit interne, cela fait partie des travaux mis de côté en raison de la pandémie, mais ils redémarrent présentement. On va réviser la politique pour se conformer aux attentes du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT);
- Les contrats ont été évalués et le plan de travail du comité d'audit pour la prochaine année a été approuvé. Ces deux documents sont déposés aux points 10.1 et 10.3.

## 6.2 Contrat de service de plus de 500 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution. M. Claude Bernier en fait la présentation et répond aux questions des administrateurs. L'état de situation comprend des informations supplémentaires ajoutées à la suite des questions des administrateurs lors du comité d'audit.



Une proposition renouvelée de PEEQ a été déposée au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en septembre. Ce programme couvre les cinq spécialités de laboratoire (microbiologie, pathologie, génétique, hématologie et biochimie). Lorsque la confirmation ministérielle sera obtenue, un appel d'offres couvrant toutes les dimensions sera réalisé pour le nouveau programme.

Après discussion, les membres sont d'accord avec la signature de ce contrat d'une durée d'un an avec la possibilité de le renouveler pour deux années supplémentaires. Par contre, advenant le besoin de se prévaloir des années supplémentaires, le C.A. souhaite approuver chaque renouvellement.

### **RÉSOLUTION 2021-10-06/02**

#### **Contrat Programmes de contrôle externe de la qualité avec la firme OneWorld Accuracy**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la politique de délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ et plus nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

ATTENDU que le LSPQ désire procéder à l'acquisition de matériel de contrôle de qualité accompagné de services de traitement statistique des données, cela afin de remplir son mandat d'offrir des programmes d'assurance interne et externe pour assurer la qualité des analyses faites dans les laboratoires de biologie médicale du Québec.

ATTENDU que le prix estimé maximal d'acquisition est de 798 000 \$ pour ce matériel et les services s'y rattachant.

---

ATTENDU qu'il s'agit d'un contrat de gré à gré étant donné que seule la firme One World Accuracy peut fournir le matériel et les services requis.

ATTENDU que pour respecter la réglementation, un avis d'intention a été publié du 29 avril au 14 mai 2021.

ATTENDU que suite à l'avis d'intention, deux fournisseurs se sont manifestés. Suite à l'analyse de leurs propositions, elles ne répondaient pas à certains critères exigés par le comité de contrôle externe de la qualité en biochimie (CEQB). Une réponse officielle leur a été adressée le 1er juin 2021. Un des fournisseurs ne s'est pas manifesté suite à notre réponse. L'autre s'est manifesté en mentionnant que nous devrions utiliser les cycles proposés dans son programme. En plus du non-respect des critères du CEQB, le LSPQ et le réseau de laboratoires n'ont actuellement pas la capacité de soutenir le programme proposé en termes d'effort et de gestion du changement. De plus, l'élargissement des programmes de contrôle de la qualité actuellement en processus décisionnel au MSSS va demander une révision complète de l'offre de service et un appel d'offres sera lancé normalement d'ici la fin 2022.

ATTENDU que le dossier a été présenté au comité d'audit du 23 septembre et que suite à la discussion, il a été convenu de préciser les critères de non-conformités avec l'équipe du laboratoire (LSPQ) et de présenter le dossier directement au conseil d'administration

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée de M. Donald Aubin, il est résolu :

- **D'AUTORISER** la signature par la PDG du contrat INSPQ-10262 Programmes de contrôle externe de la qualité, d'une durée d'un an avec deux années optionnelles, avec la firme OneWorld Accuracy pour l'obtention de matériel de contrôle de qualité et du service de traitement statistique des données, cela au montant estimé maximal de 798 000 \$. Les années optionnelles devront être autorisées par le conseil d'administration.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les membres demandent à la PDG que des travaux soient entamés entre le LSPQ et les laboratoires du réseau afin de réévaluer le besoin et de les sensibiliser au risque que comporte la situation actuelle face aux solutions disponibles sur le marché. Les membres souhaitent qu'un suivi puisse être réalisé sur cet objet avant la fin du contrat d'un an.

**Suivi PDG**

Denis Chenevert s'excuse et quitte la réunion temporairement à 14 h 03.

## **7. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

### **7.1 Rapport de la présidente du comité**

M. Denis Marion accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

Les membres ont reçu les résultats du tableau de bord des indicateurs en ressources humaines.

M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité, fait le rapport de la dernière réunion du comité tenue le 23 septembre 2021 où il fut question des sujets suivants :

- Discussion au sujet du concept « de la grande démission » à la suite de l'annonce de départs au sein du personnel cadre. Des échanges sont prévus avec le comité de direction ainsi qu'un plan de rétention ;
- Des travaux, accompagnés d'une consultante, sur le plan d'organisation administrative qui devraient être présentés à la fin de l'automne ;
- Confirmation d'un ajout de 26 ETC récurrents par le ministère ;
- Présentation des changements à l'organigramme du MSSS ;
- Vaccination obligatoire des travailleurs de la santé et application au sein de l'Institut ;
- Plan de travail annuel du CRH qui se retrouve dans la documentation du conseil ;
- Revue des indicateurs RH qui sont également déposés dans la documentation du conseil ;
- Travaux de renouvellement des conventions collectives : les tables de négociations débiteront en janvier prochain ;
- Suivi de l'audit de la norme EES : renouvellement de la certification « Élite », aucune recommandation d'amélioration n'a été identifiée.

Concernant le dernier élément, le président d'assemblée souligne ces résultats et le travail accompli par l'organisation, et partage les félicitations du conseil auprès du personnel impliqué auprès des différents comités « Santé mieux-être » de l'organisation.

## **8. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

### **8.1 Rapport d'un représentant du comité**

En l'absence de M<sup>me</sup> Monique Benoit, présidente du comité, M. Denis Marion, membre du CGE, présente le rapport de la dernière réunion tenue le 23 septembre 2021. Les sujets suivants furent discutés :

- Échange sur la modernisation de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État qui fut abordée par la PDG dans son rapport (point 5). On précise que les modifications envisagées ne touchent pas le nombre ni la durée du mandat des administrateurs ;
- Plan pluriannuel d'évaluation de programme qui sera présenté pour adoption en vue de sa transmission au Secrétariat du Conseil du trésor ;
- Rencontre du président et du secrétaire du comité d'éthique de santé publique (CESP) afin de recevoir le rapport annuel du CESP et de prendre connaissance des propositions pour la nomination de deux membres. Ces deux sujets reviennent pour approbation à l'ordre du jour de consentement ;

- Activités de formation pour le C.A. et démarche d'évaluation du conseil qui seront discutées dans les prochains points ;
- Plan de travail annuel du comité qui est déposé au point 10.3.

## **8.2 Plan annuel de formation des administrateurs**

Les membres ont reçu un état de situation présentant une proposition de plan de formation pour les administrateurs. La secrétaire générale en présente les différentes dimensions et précise que pour la portion gouvernance, des précisions seront apportées en décembre prochain. Les membres sont d'accord avec la proposition.

## **8.3 Démarche d'évaluation du conseil**

Les membres ont reçu un état de situation présentant la démarche d'évaluation du conseil proposée qui s'applique, cette année, en cohérence avec le cadre d'évaluation adopté l'an dernier. La secrétaire générale présente les grandes lignes de cette démarche d'analyse « qualitative » qui débutera la semaine prochaine. Aussi, les rencontres individuelles pour les 8 administrateurs à mi-mandat s'échelonneront sur 2 ans. Les membres sont d'accord avec la proposition.

Monsieur Denis Chênevert se joint à nouveau à la rencontre à 14 h 25.

## **8.4 Plan pluriannuel d'évaluation de programme**

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de l'annexe. La secrétaire générale explique que, dans la continuité de la gestion des risques, il a été choisi de cibler l'évaluation sur les différentes composantes du changement lié à l'instauration de la démarche « Qualité à portée institutionnelle ». Ainsi, l'évaluation proposée pour 2023 concerne la participation à la formation accréditée, actuellement déployée et ses effets sur l'application des normes institutionnelles. En cohérence avec l'esprit de l'évaluation de programme, les résultats sont utilisés comme levier d'amélioration continue.

L'évaluation est faite par une équipe d'évaluation interne à l'INSPQ mais externe à l'équipe qui mène le projet. Les rapports des évaluations de 2020 et de 2021 (en cours) seront déposés au conseil d'administration de décembre 2021.

### **RÉSOLUTION 2021-10-06/03**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger et appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, le plan pluriannuel d'évaluation de programme est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

### 9.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juillet et de la séance extraordinaire du 14 juillet 2021

#### **RÉSOLUTION 2021-10-06/04**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Diane Lafontaine et appuyée par M. Donald Aubin, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2021 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉSOLUTION 2021-10-06/05**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Diane Lafontaine et appuyée par M. Donald Aubin, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2021 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.2 Rapport d'activité du comité d'éthique de santé publique

Les membres ont reçu copie du rapport d'activité.

#### **RÉSOLUTION 2021-10-06/06**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Diane Lafontaine et appuyée par M. Donald Aubin, le rapport d'activité du comité d'éthique de santé publique est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.3 Nomination d'un membre permanent et d'un membre substitut au CESP

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, des curriculums vitae des candidates et de la résolution.

#### **RÉSOLUTION 2021-06-16/07**

#### **Nomination de deux membres au comité d'éthique de santé publique**

**ATTENDU QUE** l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique ;

**ATTENDU** la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique ;

**ATTENDU** la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon

fonctionnement du comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant ;

**ATTENDU QUE** le comité d'éthique de santé publique a la volonté de nommer M<sup>me</sup> Natalie Kishchuk, membre permanent représentant la population et M<sup>me</sup> Dominique Chabot, membre substitut représentant la population.

**ATTENDU QUE** le président du comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de procéder à leur nomination pour un mandat de trois ans et en fait la recommandation au conseil d'administration.

Sur proposition M<sup>me</sup> Diane Lafontaine et appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu de

- **PROCEDER** à la nomination de :
  - M<sup>me</sup> Dominique Chabot (membre substitut représentant la population) ;
  - M<sup>me</sup> Natalie Kishchuk (membre permanent représentant la population).
- Cette nomination est effective au 6 octobre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 10. DÉPÔT DE DOCUMENTS

### 10.1 Contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ signés entre le 11 juin et le 16 septembre 2021. Ce sujet fut présenté au comité d'audit.

### 10.2 Suivi du déploiement du programme de sécurité

Les membres ont reçu copie de la présentation.

### 10.3 Plans de travail des comités

Les membres ont reçu les plans de travail des trois comités du conseil.

### 10.4 Rapport annuel de gestion

Les membres ont reçu par courriel le Rapport annuel de gestion 2020-2021.

### 10.5 Modernisation de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (LGSÉ)

Les membres ont reçu l'état de situation transmis au MSSS et les commentaires déposés au DOSSDEC du ministère.

Monsieur Daniel Paré quitte la réunion à 14 h 36.

## 11. ÉCHANGES À HUIS CLOS

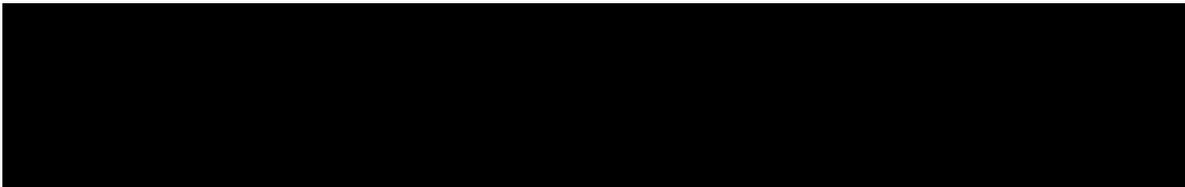
Un huis clos est demandé à 14 h 36.

### **11.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec**

Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale.

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 15.



---

Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

---

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

2021-10-06

## AVIS DE CONVOCATION

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le mardi 13 octobre 2021, à 8 h  
par conférence web - Teams

---

#### Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	Adoption	2 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts;	Information	1 min.	-
3.	Nomination du directeur médical au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ);	Adoption	15 min	-État de situation -CV candidate -Résolution
4.	Levée de la séance.	Adoption	-	-

**PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC  
tenue par conférence Web – TEAMS, le 13 octobre 2021, à 8 h**

---

**Présences confirmées :** M. Donald Aubin  
M<sup>me</sup> Sonia Bélanger  
M<sup>me</sup> Monique Benoit  
M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert  
M. Denis Chênevert  
M<sup>me</sup> Nicole Damestoy  
M. Éric Goyer  
M. Lonzozou Kpanake  
M<sup>me</sup> Diane Lafontaine  
M. Denis Marion  
M. Daniel Paré  
M<sup>me</sup> Céline Plamondon  
M. Yves Salvail

**Se sont excusés :** M. Horacio Arruda  
M<sup>me</sup> Carole Lalonde

**Secrétaire du conseil :** M<sup>me</sup> Julie Dostaler

**Invitée :** M<sup>me</sup> Natalys Bastien

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après constatation du quorum, le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 8 h 01.

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 octobre 2021 et en ont pris connaissance.

### **RÉSOLUTION 2021-10-13/01**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Monique Benoit, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 octobre 2021 est adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président d'assemblée invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun intérêt n'est déclaré.

## 3. NOMINATION DE LA DIRECTRICE MÉDICALE AU LABORATOIRE DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (LSPQ)

Les membres ont reçu l'état de situation, le curriculum vitae de la candidate et la résolution. M<sup>me</sup> Damestoy présente la candidature. Les membres ont l'occasion de questionner le processus de sélection et d'obtenir des réponses à leurs questions. M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert précise que la candidature est recommandée à l'unanimité par le comité de sélection.

### **RÉSOLUTION 2021-10-13/02**

#### **Nomination au poste de directrice médicale au Laboratoire de santé publique du Québec**

**ATTENDU** le départ annoncé de D<sup>r</sup> Michel Roger du poste de directeur médical au Laboratoire de santé publique du Québec ;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection, formé de M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présidente-directrice générale, de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines du conseil d'administration, M<sup>me</sup> Lucie Poitras, directrice générale adjointe des services hospitaliers, du médicament et de la pertinence clinique, MSSS, de M. François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques, et de M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, recommande au conseil d'administration de nommer D<sup>re</sup> Judith Fafard à titre de directrice médicale au Laboratoire de santé publique du Québec.

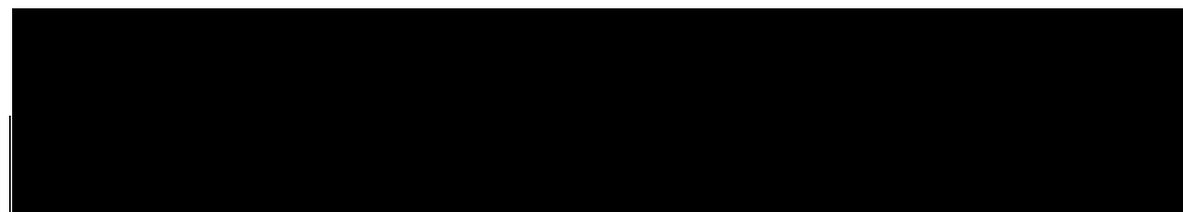
Sur proposition de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, appuyée par M Denis Chenevert , il est résolu :

- De nommer D<sup>re</sup> Judith Fafard à titre de directrice médicale au Laboratoire de santé publique du Québec. Cette nomination sera effective à une date devant être déterminée par la présidente-directrice générale.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite par M<sup>me</sup> Céline Plamondon et appuyée par M. Denis Chênevert, la séance est levée à 8 h 20.



Présidente-directrice générale  
Présidente du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler  
Secrétaire générale  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec